LA LIBERTÉ ET LE PATRI[...]

Vol. 52 No 34 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 25 NOVEMBRE 1970



Il y eut salle comble au concert public des premières chorales manitobaines, au Centre Culturel de St-Boniface, dimanche dernier. Cent vingt personnes s'étaient inscrites à ces sessions de chant qui ont duré deux journées entières. Devant le succès de ce premier essai, les organisateurs projettent de former un comité provincial en vue de préparer les chorales de l'année prochaine. Ci-dessus, debout, Mme Murielle Philippot une des organisatrices des chorales de cette année, et M. Marcien Ferland, directeur de la chorale des Intrépides et animateur des sessions de chant.



Réuni en comité spécial, lundi dernier, le Conseil de ville de St-Boniface a recommandé aux autorités religieuses de la ville-cathédrale de reconstruire la basilique dans sa forme antérieure à l'incendie de juillet 1968. Le Conseil de ville croit savoir que la somme obtenue des assurances serait suffisante à la reconstruction intégrale de l'édifice qui, selon les autorités civiques, fait partie de l'aspect historique de St-Boniface. - Le comité de reconstruction de la basilique avait annoncé, récemment, qu'un nouvel édifice serait construit à l'intérieur des ruines mais qu'on ne conserverait dans leur état actuel que la façade et une partie des murs restés debout depuis l'incendie.





A quand l'aménagement urbain pour ce secteur du quartier nord de St-Boniface ?

Que sera la France après de Gaulle?

par Maurice HERR

L'énorme vague d'émotion qui a déferlé à la disparition soudaine du général de Gaulle s'apaise. Troublée jusqu'au tréfonds d'elle-même, la France s'interroge sur les conséquences de ce douloureux événement.

Elle sait cependant qu'aucun problème de succession se pose, puisque celle-ci fut réglée il y a 18 mois de la façon la plus naturelle du monde, grâce aux robustes institutions mises en place par le disparu lui-même, lorsque M. Georges Pompidou lui succéda à l'Elysée.

Mais c'est le sort de l'héritage qui préoccupe plus particulièrement les Français. L'héritage politique d'abord qui ne bénéficiera plus de la garantie, fut-elle muette, du vieil homme de Colombey-les-deux-Eglises. C'est maintenant que va se poser, comme on l'a dit, le vrai problème du passage du gaullisme de grandeur à l'après-gaullisme de gestion. Remise naguère sur les rails de la régénération par le général, la France pourra-t-elle s'y maintenir et ceux qui ont succédé à de Gaulle "aux affaires" auront-ils la volonté et les moyens de poursuivre son oeuvre, et si possible de la parachever?

* * *

L'héritage moral ne court pas le même risque de dilapidation. De Gaulle, héros de légende, est encore plus grand mort que vivant, et il ne sera pas de sitôt oublié.

Ce qui a le plus frappé les observateurs au cours de ces journées de deuil, c'est la présence, aux diverses manifestations funèbres d'une foule considérable de jeunes garçons et filles qui communiaient dans le souvenir de Charles de Gaulle, comme ces douze gens de Colombey qui, d'une démarche pathétique, portèrent sur leurs épaules le cercueil du général jusqu'à sa tombe.

* * *

Présence surprenante que celle de la jeunesse française auprès de ce vieillard. Ces jeunes n'ont pas connu l'appel du 18 juin 1940, ni l'épopée de la Résistance, ni les joies de la libération en 1944. Ils étaient des enfants encore inconscients au moment du retour de de Gaulle au pouvoir et du drame algérien. Plus tard, ils ont vu un de Gaulle déclinant, contesté, vaincu. Et pourtant ils étaient là, plus nombreux peut-être que les adultes, et plus émus qu'eux, en tout cas. "Il nous a donné la fierté et une raison de vivre", me disait l'autre soir un garçon de 18 ans, lorsque nous remontions les Champs Elysées au milieu de la foule immense des Parisiens, insensibles aux rafales de cette pluie froide de novembre qui fouettait leurs visages, et dont le lourd piétinement sur la chaussée mouillée était un ultime hommage à celui qui a bravé tant d'orages et de tempêtes. Et une jeune fille ajoutait, dans un murmure qui ne voulait troubler le silence de la foule en marche: "Pour lui, nous ferions plus encore!"

* * *

Tout a été dit, et même davantage encore, sur l'homme et sur son oeuvre. L'hommage que sa mémoire a reçu dans le monde entier montre quelle place, finalement il y tenait, par-delà les divergences politiques du moment. Car, avec le recul - et sans doute faudra-t-il des années encore pour que des jugements sereins se formulent - l'on s'apercoit que, globalement, la vision pro-

suite à la page 3.

"LOI SUR LA RÉGIE DES ALCOOLS"

ON EST PRIÉ DE NOTER que demande a été faite par le soussigné, MAURICE-LÉO SHERWOOD, du district postal de La Salle, dans la Province du Manitoba, à la Régie des Alcools, pour une licence de vente de bière et de vin dans un restaurant, dont le local se décrit comme suit:

"toutes les parties des lots cinquante-huit et soixante-et-un inclusivement aux confins de ce qui est, suivant les certificats d'arpentage du Gouvernement du Dominion, la paroisse de Saint-Norbert, au Manitoba, lesdits lots étant situés à l'ouest de la partie la plus à l'ouest de la rivière La Salle qui traverse ces lots", cet établissement étant mieux connu sous le nom de L'ETOILE DU SOIR / EVENING STAR SNOWMOBILE RESORT, situé au village de La Salle, dans la province du Manitoba.

ON EST AUSSI PRIÉ DE NOTER que les objections à cette demande doivent être formulées auprès de la Régie des Alcools, 1555, Buffalo Place, Fort Garry, Winnipeg 19. Toute personne s'objectant doit donner ses raisons.

La section 77, sous-section (1) de la Loi sur la Régie des Alcools se lit comme suit:

"toute personne peut, dans les quatorze jours après la date de publication de la dernière édition du MANITOBA GAZETTE ou d'un journal où paraît cet avis, faire connaître à la Commission de la Régie toute objection ou protestation qu'elle peut avoir contre la délivrance de cette licence; la Commission prendra en considération telle objection ou protestation et désignera le lieu, le jour et l'heure où le Bureau des Licences siégera pour prendre connaissance des faits concernant la demande de la licence et les objections posées; toutes les personnes inscrivant lesdites objections, ainsi que les bureaux de la municipalité où se trouve le local en question, devront être notifiés qu'une telle séance sera tenue, indiquant le temps et le lieu".

Ceci est la première publication.

(MAURICE LÉO SHERWOOD)

Signature du solliciteur

Réflexions

La catastrophe qui s'est abattue sur le Pakistan oriental (on compte officiellement 150,000 morts; il y en aurait jusqu'à près de 2 millions!), s'est passée trop loin pour nous émouvoir profondément. Pour les Canadiens, l'Asie, c'est un continent nébuleux, presque inexistant. Et cela paraît dans l'aide que nous accordons à ces régions.

Nous soupçonnons difficilement les besoins de ces pays, et l'aide technique que nous pourrions leur offrir, sans presque aucun effort de notre part. Notre inconscience et notre insouciance les laissent croupir dans une misère incroyable. Y a-t-il alors à se surprendre si notre pays, qui se veut pourtant chrétien, s'émeut à peine quand les désastres s'abattent sur les pays asiatiques, quand la mort les fauche par des cyclones, des tremblements de terre, des naufrages de traversiers, des épidémies, la famine, les émeutes, les guerres. Quoiqu'il en soit de la responsabilité énorme de leurs propres gouvernants, le besoin le plus fondamental de ces pays c'est celui de l'éducation scolaire. Le savoir libère de l'esclavage de l'ignorance. Bien des vies et des pertes matérielles pourraient être épargnées si ces populations étaient mieux renseignées, plus instruites, si leurs gouvernements avaient les moyens d'accélérer la diffusion de l'information dans tous les recoins de leurs vastes pays.

Il semble bien que ces moyens ont manqué au Pakistan oriental. Les services météorologiques des Etats-Unis, qui suivent l'évolution de la température par satellites, avaient pourtant averti les autorités pakistanaises sept jours à l'avance, qu'un violent cyclone se préparait et s'abattrait sur le delta du Gange. Pourquoi n'a-t-on pas pris les précautions nécessaires? Ce n'est pas à nous de juger. Devant les faits, nous pouvons cependant faire preuve de solidarité humaine en accordant volontiers notre aide.

- o -

Le gouvernement fédéral a déposé, la semaine dernière, un projet de loi qui détermine le mandat de son "contrôleur général des comptes" ("auditor general" en anglais). D'après les réactions de la presse anglophone de Winnipeg, Ottawa voudrait "museler" ce haut fonctionnaire afin de l'empêcher de faire des révélations gênantes pour l'administration gouvernementale. Comme l'on sait, le contrôleur général a dévoilé ces dernières années, plusieurs cas flagrants de mauvaise administration et de gaspillage, notamment dans le ministère de la Défense.

Rappelons-nous qu'il s'agit de l'argent du contribuable. Celui-ci a donc droit de savoir comment le gouvernement dispose des fonds publics. Le Parlement doit voir à ce que l'administration gouvernementale soit soumise à un examen méticuleux afin que la fonction publique assure un service franc et ouvert, exempt le plus possible de routine et de cachotterie.

suite à la page 14

La loi 113 sur un terrain cahoteux à St-Boniface

Des parents s'opposent à des écoles de langue française

Irène Mahé

Voilà déjà deux semaines, près de 200 parents se réunissaient au Gymnase Notre-Dame dans le but d'arrêter un projet établissant des écoles exclusivement françaises ou anglaises à St-Boniface. Cette assemblée avait été convoquée par M. Edwin Fitch, président du Comité de parents pour la préservation du bilinguisme.

D'après ce comité la commission scolaire de St-Boniface se préparerait à faire de l'Institut collégial de Louis-Riel et de l'Ecole Provencher deux écoles de langue française (où s'enseignerait l'anglais) tandis que les écoles Pierre-Radisson et Marion deviendraient des écoles de langue anglaise (où s'enseignerait du français).

Les parents contestataires refusent d'accepter ce programme "ségrégationniste" disent-ils, et accusent la Commission scolaire d'avoir déjà commencé à l'appliquer sans avoir consulté les parents. Un porte-parole du "Comité des parents pour la préservation du bilinguisme" a déclaré qu'un tel projet ne pourrait que nuire à "l'harmonie et à la bonne entente" qui existent entre les divers groupes à Saint-Boniface.

Des sondages effectués auprès des étudiants et de quelques parents révèlent que la plupart ne savent pas exactement ce dont il s'agit. Les parents craignent que ce programme ne préparera pas suffisamment les enfants au marché du travail, où tout se déroule en anglais, et leur rendra difficile l'accès à l'université. Les parents ne veulent surtout pas que les sujets tels que les mathématiques et les sciences soient enseignés en français. Plusieurs disent qu'il faut être réaliste et voir la situation objectivement. "L'anglais, disent-ils, est la langue de la technologie moderne et des affaires". Ils croient que si ces matières sont enseignées uniquement en français, les élèves éprouveront de la difficulté plus tard.

Selon certains parents, le français que l'on enseigne actuellement à l'école est suffisant pour assurer la survivance de la langue.

A l'Institut collégial Louis-Riel, les étudiants francophones ont, en plus du français, un cours de géographie en français. Mais, ont affirmé plusieurs étudiants, l'ambiance dans les couloirs est surtout, sinon complètement, anglaise. D'autres ont avoué ne parler français qu'en classe.

"La majorité des Canadiens français à Louis-Riel, a déclaré une étudiante, ne parle plus français!"

D'autres élèves se sont dits indifférents devant cette affaire. Il y en a par ailleurs qui se demandent pourquoi on s'opposerait à ce nouveau programme. Bref, l'on constate que tout en ignorant ce dont il s'agit parents et étudiants prennent position. Parce que certains se prononcent fortement contre le projet, les autres se laissent enflammer et s'indignent contre une chose qui est encore à l'étude et est loin d'être un fait.

Même les professeurs sont divisés. Plusieurs voient ce projet comme la seule solution au problème du fait français, tandis que d'autres affirment que ce serait un désavantage pour les élèves: on n'aurait pas en main de bons manuels pour permettre un enseignement de très haute qualité. "Sans les textes nécessaires", a déclaré une institutrice, "on pourrait faire plus de tort que de bien".

Tous les professeurs s'accordent à dire qu'il faut augmenter le pourcentage de l'enseignement en français et instituer des cours qui intéresseront les enfants à la culture française et, de cette façon, les amèneront à aimer leur langue.

Répondant aux objections de ceux qui croient que des écoles de langue française nuiraient aux élèves, certains professeurs affirment sans ambage: "Les moyens de communication tels que la télévision et la radio sont si développés et à la portée de tous qu'il est ridicule de croire qu'un enfant serait inférieur en anglais parce qu'il irait à une école française. En tout cas ça ne pourrait être pire que maintenant! Les élèves qui sortent du système actuel ne savent très bien ni le français ni l'anglais!"

La Commission scolaire a déjà répliqué pour sa part aux accusations de ségrégationisme que lui a adressées le Comité des parents pour la préservation du bilinguisme. Dans un communiqué remis à la presse le 10 novembre, le surintendant de la Division scolaire, M. Origène Fillion, que les accusations étaient fausses, qu'aucune décision ne serait prise sans avoir consulté au préalable les parents intéressés.

Le comité qui se dit en faveur de la préservation du bilinguisme mais contre des écoles de langue française se préparait à affronter la Commission scolaire à la réunion de mardi 24 novembre.

Si l'on en juge d'après l'état d'esprit qui animait ledit Comité, lors de sa réunion du 8 novembre, la mise en application de la nouvelle loi 113, adoptant le français et l'anglais comme langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba, ne se fera pas facilement à St-Boniface, que le Bureau du Tourisme et la "légende" considèrent comme la capitale française de l'Ouest Canadien!

Après De Gaulle? ...

suite de la page 2.

phétique et l'action réaliste du Général de Gaulle ont puissamment concouru au bien de l'humanité, au maintien de la paix en France et dans le monde. Et quand il proclamait solennellement: "Il n'y a rien qui vaille que l'homme", il touchait chaque individu au plus profond de lui-même, et formulait un précepte qui devrait guider tous les chefs d'Etat, tous les conducteurs de peuples, tous les peuples eux-mêmes.

Cette philosophie politique subsistera, même si les pages du livre de l'Histoire se tournent vite en ces temps de précipitation. Après le choc émotionnel viendront la réflexion et l'étude, et c'est par là que de Gaulle se survivra.

En France même, son oeuvre, dès à présent, pèse sur l'avenir. Ces jeunes générations qui n'ont pas participé aux combats politiques de ce dernier quart de siècle et qui n'ont pas été "marquées" par les affrontements du quotidien, concerveront longtemps le souvenir de l'héroïque légende gaulliste et ne permettront certainement pas que soit trahie la mémoire du disparu. En soi, ceci est un fait politique de première importance qui, n'en doutons pas, contribuera à réaliser cette "certaine idée de la France" que de Gaulle a toujours nourrie et caressée.

ÉDITORIAL

Pour la préservation du bilinguisme ?

Un comité de parents, qui se disent pour la préservation du bilinguisme, vient d'émerger à St-Boniface. A toutes fins utiles, ces quelques deux cents parents s'opposent à ce que l'on applique dans les écoles de St-Boniface la nouvelle loi 113 qui établit le français et l'anglais comme langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba.

Qu'un tel comité ait pris naissance, il n'y a pas à s'en étonner. C'est dans la nature des hommes de s'associer pour toutes sortes de motifs et sous toutes formes de bannières.

Il y a plutôt à s'étonner de l'étiquette que le groupe s'est donnée. Il se dit "pour la préservation du bilinguisme". L'objectif semble des plus nobles si l'on s'en tient aux mots, quoique le terme "préservation" dénote une attitude beaucoup plus conservatrice que progressiste. D'ailleurs, quel "bilinguisme" ces gens veulent-ils préserver quand on sait que dans son sens le plus fort et le plus riche, le bilinguisme est encore une réalité qui échappe à la majorité des Canadiens, surtout s'ils sont des anglophones ou des Canadiens au français "pouilleux"?

■ ■

Le comité en question se prend peut-être au sérieux, mais quand on le voit tenir ses réunions presque uniquement en anglais, on est en droit de se demander si son objectif est sérieux, si sa prétention de préserver le bilinguisme ne se résume pas à saluer les quelques francophones présents par un "bonsoir, mes amis" et à aiguiller presque aussitôt sur l'anglais. Comme promotion du bilinguisme, "ça fait un peu dur! " (pour employer une expression courante).

Le comité manque également de sérieux quand il entend préserver le bilinguisme en maintenant le programme scolaire actuel, à moins que l'on se contente de ce pseudo-bilinguisme "de la plume de ma tante" ou de ce produit bâtard qui prévaut depuis près de vingt ans. Les jeunes eux-mêmes n'en veulent pas tant ils ont conscience d'en sortir de piètres francophones.

Quant à la connaissance de l'anglais, ils ne sont ni pires ni meilleurs que leurs compagnons des "high schools" unilingues. Il suffit pour s'en convaincre d'interroger les professeurs d'université, les éditeurs de journaux et les directeurs d'entreprises. Ils sont loin d'être impressionnés pas la langue écrite ou parlée des jeunes anglophones.

Le comité prétend que des écoles où le français serait prioritaire ouvriraient la voie au ségrégationisme. C'est facile à dire. Les enfants ne parlent pas de ségrégation quand les adultes n'adoptent pas eux-mêmes des attitudes ségrégationistes. Au lieu d'agiter un épouvantail bon au plus à attraper les irréfléchis et les nigauds, le comité servirait davantage sa cause s'il recommandait que dans toutes les écoles de St-Boniface tous les jeunes, et non seulement les francophones, reçoivent, de la maternelle à la douzième, un enseignement en français.

D'ailleurs, quel droit les ignorants ont-ils de dicter le standard de bilinguisme applicable au Manitoba? Il serait plutôt arrogant et insolent que des unilingues viennent réglementer notre bilinguisme scolaire. Ne feraient-ils pas preuve de justice et de bonne manière s'ils prenaient tout d'abord la peine de lire ce que disent les experts, même anglophones sur les meilleures façons d'appliquer le bilinguisme à l'école? Combien de ce comité de parents ont lu le supplément préparé par le directorat de l'Education de la Société Franco-Manitobaine et publié récemment par notre journal? Il y a un article rédigé "en anglais" par les professeurs d'Anglejan et Tucker de l'Université Mc Gill, justement sur des expériences pilotes d'enseignement bilingue à des jeunes écoliers anglophones et francophones. Avant de partir en guerre contre une formule d'écoles de langue française pour le Manitoba, que l'on veuille donc lire et étudier sans préjugé ce supplément! L'on verra comment le bilinguisme réel ne peut être le résultat que d'un système scolaire où le français est prioritaire. Si l'on en veut une preuve concrète que l'on se reporte à l'expérience du Collège de St-Boniface.

L'on affirme de façon péremptoire que sur le marché du travail et dans la vie économique et technologique, c'est l'anglais qui prédomine et donc qu'une connaissance adéquate du français parlé et écrit n'y est pas nécessaire! Il serait bon de demander à ceux qui font de telles assertions s'ils parlent d'expérience personnelle. Il serait également intéressant de savoir combien d'années ils ont passées à l'école; quel rendement ils y ont donné; quelle formation technologique ou économique ils y ont reçue; quelle a été l'influence de la radio et de la télévision sur leur vie d'écolier; combien de revues scientifiques ou commerciales ils lisent présentement; combien de pays étrangers ils ont visités pour des fins commerciales ou technologiques. Quand ils auront répondu à ces questions, nous serons prêts à discuter de la solidité de leurs déclarations.

■ ■

Chez les enseignants on entend souvent l'objection que l'on ne peut se lancer dans des écoles où le français serait prioritaire parce que l'on n'a pas de bons manuels. Bien sûr, que des manuels bien faits sont utiles. Mais le vrai professeur n'est-il pas justement celui qui n'est pas esclave d'un livre, qui sait se libérer du manuel, qui est tellement imbu de son sujet, qu'il peut donner son propre cours? Le ministère de l'Education ne prévoit-il pas d'autre part une période d'essai, de recherches sur le terrain afin d'arriver aux meilleures formules? Evidemment, cela représente du travail, des heures de réflexion et de lecture. Mais n'est-ce pas là quelque chose d'inhérent au métier de professeur ou d'enseignant?

Dans toute cette question du bilinguisme au Canada ou à St-Boniface, le véritable problème n'existe plus tant au niveau des programmes scolaires comme tels ni dans la tête des jeunes écoliers, mais bien plutôt au niveau du cerveau et de l'émotivité des adultes qui veulent en rester au "statu quo". C'est relativement plus facile d'entretenir sa petite routine, de tourner en rond dans ses petites idées que d'ouvrir l'intelligence et le coeur sur l'avenir et d'en accepter les défis.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Le journal et la Saskatchewan

Monsieur l'éditeur,

Depuis quelques mois on entend parler de la nécessité et de la valeur d'un journal répondant à nos besoins. On fait des congrès à travers la province, on discute le journal et les chefs de notre province parviennent à nous convaincre. Alors, on cherche des vendeurs, on distribue des centaines de copies, on encourage nos gens à s'abonner, on cherche des correspondants, on demande des photos, des articles, des lettres de controverses... eh bien en voilà une.

Désappointements, après désappointements, c'est ce que nous connaissons en Saskatchewan. Au mois d'août par exemple vous nous avez fait un de ces mélanges de photos et de noms pour notre voyage-échange SEV-Saguenay que c'était vraiment alarmant, mais nous vous excusons, nous disons que vous êtes en plein déménagement. On continue d'encourager nos cercles locaux à vous envoyer des articles, mais ceux-ci ne sont pas à la course, ils se rappellent leurs articles changés et raccourcis dans le passé. Je vous téléphone personnellement 12 jours avant notre congrès régional afin de l'annoncer dans le journal, vous me dites que malheureusement il est trop tard pour le journal du 14 mais que vous l'annoncerez dans le journal du 21 octobre, jamais nous avons vu cette annonce, pourtant très importante pour nous.

Malheureusement mes griefs ne s'arrêtent pas là. Comme vous m'aviez prévenue que toute correspondance devait être rendue à vos bureaux le lundi matin, je vous expédie par LIVRAISON SPECIALE le rapport du Congrès, vendredi le 30 octobre à 5 h 30. Comme je n'avais pas la photo à ce moment-là je vous expédie celle-ci le samedi matin, également par LIVRAISON SPECIALE afin qu'elle paraisse avec notre rapport dans le journal du 4 novembre... et voilà rien rien rien dans le Patriote cette semaine. Ne croyez-vous pas monsieur l'éditeur que notre article devait avoir priorité sur les colonnes de mariages et de décès et autant de valeur pour nous que vos nouvelles de paroisses?

Permettez-moi de questionner les belles promesses de Presse-Ouest Ltée. Vous avez besoin de notre coopération financière à haute échelle, engagements de l'Association de sous qu'elle n'a pas, vous réclamez des abonnements à la centaine, je ne vous blâme pas, il faut financer notre journal, mais nous ici, vivons aussi au 20e siècle et des nouvelles, mêlées, oubliées et vieilles de deux, trois ou quatre semaines ne sont pas très intéressantes à lire et sachez que nous voulons lire des nouvelles de la SASKATCHEWAN.

Malheureusement des M. Marcel Moore et des journalistes il n'y en a pas dans toutes nos paroisses, et ceux qui s'occupent activement de notre Association sont surchargés. Allons-nous être réduits à se contenter d'un quart de page occasionnellement ou allez-vous faire quelque chose de positif pour nous, comme envoyer un journaliste pour un congrès provincial ou une visite d'intérêt interprovincial, et je pense ici à nos demandes lors de notre dernier congrès provincial 1968 et à la visite de M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, printemps 1969, demandes JAMAIS acquiescées, et allez-vous publier ce que vous recevez de nos divers centres? ou allez-vous dépenser toutes vos énergies à ne servir que le Manitoba? Si vous ne voulez pas nous aider tangiblement je pense, Monsieur l'éditeur, que nous sommes des sots de vous donner notre appui financier.

Madame Thérèse Gaudet,
Prince-Albert, Sask.

13-11-70

* * * * *

N.D.L.R.—Nous rappelons encore une fois à tous nos correspondants que nous ne pouvons pas leur garantir la publication immédiate des textes qui ne nous parviennent que le lundi, fussent-ils expédiés "par exprès" (Special Delivery") du vendredi ou du samedi précédent. Les bureaux du journal sont fermés les samedi et dimanche. D'ailleurs, nos correspondants devraient savoir qu'il n'y a pas de livraison postale dans les villes, les samedi et dimanche.

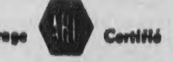
Quant à la journée du lundi, elle est absorbée par la préparation des annonces et la mise en page. Au cas où on l'ignorerait, le personnel de la Rédaction doit s'occuper de la rédaction, de la traduction ou de la correction des annonces en un français convenable. Cela demande du temps. De plus, le même personnel, y compris le Rédacteur, s'occupe de la mise en page. Nous n'avons pas de trop de la journée et de la soirée du lundi et de la matinée du mardi pour cette tâche. S'il y a des francophones au Manitoba et en Saskatchewan qui se croient capables de faire mieux et à meilleur compte, qu'ils se présentent immédiatement et nous leur céderons volontiers la place. Il y a d'autres gens dans le besoin qui requièrent nos services.

Quant aux francophones de la Saskatchewan, s'ils n'en veulent pas du journal, qu'ils nous le disent le plus tôt possible. Mais qu'ils sachent que nous leur accordons chaque semaine de l'espace qui n'est jamais compensé par de l'annonce venant de la Saskatchewan. A noter, par exemple, que dans notre numéro du 11 novembre, nous avons accordé près de trois pages complètes (sur seize pages) aux francophones de la Saskatchewan sans avoir

suite à la page 13

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

"Une communauté est vivante si elle est créatrice de sa propre culture"

M. Gérard Pelletier donnait, le 31 octobre, au Centre Culturel, la première pelletée de terre symbolisant le début des travaux pour le nouveau Centre Culturel. Au cours du discours qu'il adressa aux personnes présentes, M. Pelletier affirma que cette cérémonie symbolique annonçait des choses nouvelles et précieuses pour la communauté franco-manitobaine.

"Il y a à peine quelques années", dit-il "on aurait considéré un centre culturel dans n'importe quelle ville canadienne de deux manières seulement. Premièrement comme un luxe inutile, comme une extravagance injustifiable ou bien secondement comme un organisme strictement intéressé à rendre service à un tout petit groupe initié aux arts et à la culture." Le secrétaire d'état fit remarquer que les temps changeaient rapidement et que seules les réalisations économiques ne suffisaient plus mais que les activités culturelles étaient devenues indispensables: "J'entends par là", a-t-il dit, "qu'un centre culturel doit répondre à cette conception d'une occasion pour les citoyens de s'exprimer artistiquement." Dans son discours M. Pelletier assura que le gouvernement fédéral ferait tout en son pouvoir pour aider le développement de la communauté française au Manitoba.

Par la suite, M. Pelletier accordait une interview à Jean-Claude Carqueville, du poste CKSB, dans lequel il précisait ce que doit être un centre culturel et ce qu'il entrevoyait comme avenir pour les Franco-Manitobains.

M. Pelletier se dit ravi de voir qu'on ne bâtirait pas un édifice pour ensuite commencer des initiatives, mais bien pour loger des groupes qui existent déjà. "On a trop souvent fait l'erreur", dit-il, "de mettre l'édifice sur pied pour ensuite se demander quoi mettre dedans. Mais ici toutes les activités y sont, il s'agit de leur donner de meilleurs outils, de les loger mieux pour que tout ça s'épanouisse." Il ajouta qu'il semblait y avoir, chez les Franco-Manitobains, une vitalité et un goût de s'exprimer de façon culturelle qui était vraiment remarquable et assez unique.

Selon M. Pelletier, le principal problème des groupes francophones en dehors du Québec était l'isolement. "Il y a", dit-il, "deux consignes principales pour gens étaient sensibilisés à la culture française d'aujourd'hui. "Je pense que c'est en replaçant toutes les activités dans les courants majeurs de la culture française qu'on sensibilisera les gens. S'ils sont dans une culture démodée, si on pratique dans n'importe quelle communauté culturelle, la culture française d'il y a 25 ou 50 ans, la jeune génération surtout, sentira que ça n'a rien de contemporain et finira par considérer que ça ne les regarde pas. Ce qui par exemple m'avait enchanté à ma assurer l'épanouissement des groupes isolés: premièrement, le plus de contact possible avec l'extérieur et deuxièmement, le moins de divisions internes, c'est-à-dire une consigne d'unité à tout prix, de réduction à zéro des querelles qui seules sont dangereuses pour un groupe et qui présentent un danger plus sérieux pour un groupe en isolement géographique."

"Le gouvernement fédéral", a-t-il dit, "essaie de fournir aux différentes initiatives le coup de pouce qui permet d'exister. D'ailleurs dit-il, j'aime beaucoup la disposition d'esprit des Franco-Manitobains qui dit que l'appui qu'ils reçoivent, c'est pour les aider à devenir autonomes et à n'avoir plus besoin de cet appui. Et ça c'est la philosophie des groupes qui veulent vivre et non seulement vivoter."

Il continua à dire que l'avenir était assuré si les première visite ici comme secrétaire d'état, c'était d'avoir vu que le Cercle Molière jouait à ce moment-là, une pièce d'Obaldia, "Du vent dans les branches de sassafras", que j'avais vue à Paris deux mois plus tôt. C'est-à-dire que je trouvais, dans une communauté relativement isolée, le souci d'être contemporain, d'être dans les manifestations culturelles au niveau des grands courants majeurs de la culture dont nous faisons partie. C'est seulement à ce moment qu'on est vivant, autrement on est une relique et une relique, ce n'est pas vivant."

A son avis un centre culturel doit avoir une double fonction: produire des biens de consommation culturelle par exemple, des spectacles, mais aussi fournir au citoyen ordinaire une occasion d'expression culturelle où il s'engage lui-même, où il contribue lui-même quelque chose. C'est la création qui compte, n'importe si la qualité est inférieure.

Enfin, M. Pelletier dit qu'il trouvait la situation très encourageante et qu'il avait les plus grands espoirs d'un avenir prospère. "Une communauté est vivante et elle s'épanouit pour autant qu'elle est créatrice dans sa propre culture. Si la communauté franco-manitobaine, qui est déjà créatrice le devient davantage, elle n'en sera que plus vivante."

Assemblée générale de la Caisse "La Familiale"

Comme plusieurs autres caisses populaires du Manitoba, la Familiale a dû subir les difficultés des années '60! Heureusement, cette période sera bientôt chose du passé, et nous sommes en droit d'espérer que l'avenir sera plus prometteur.

Fondée en 1961, La Familiale a connu plusieurs années de succès. Les débuts surtout ont été difficiles et nous ne pouvons pas passer sous silence le mérite de tous les officiers qui, par pur dévouement, acceptèrent des charges dans notre caisse. De crainte d'oublier des noms, nous ne mentionnerons que les présidents. La liste complète des autres officiers sera publiée l'an prochain, à l'occasion de notre dixième anniversaire. Le premier président fut M. Léandre Laurin. Il fut succédé par MM. Marcien Duhamel, André Gay, Léon Pelletier, et Mme Yvette Pelletier.

Les paroissiens de la Cathédrale, ainsi que des deux dessertes St-Maurice et St-Louis, sont invités à assister à une assemblée générale qui aura lieu mardi, 1er décembre 1970, à 8 h du soir tapant, au deuxième étage du Centre Culturel de St-Boniface, au 345, avenue de la Cathédrale.

Tous pourront prendre part aux discussions. Seuls cependant, les membres actuels auront droit de vote. La réunion terminée, il y aura le tirage d'un prix d'entrée, d'une valeur de $10. Un goûter sera servi.

Réunion annuelle du Centre Culturel

Le Centre Culturel de St-Boniface tiendra sa réunion annuelle au Centre Culturel le dimanche 6 décembre à 14 heures.

Invitation à toutes personnes intéressées à la culture française au Manitoba. Invitation spéciale aux responsables d'organisations culturelles.

La réunion aura pour buts: a) Informer les gens au sujet du travail accompli jusqu'ici. b) Discuter du rôle et de l'orientation du Centre. c) Elire les nouveaux administrateurs du Centre. d) Discuter des plans du Nouveau Centre Culturel.

Donc rendez-vous au Centre Culturel pour la réunion annuelle du Centre le dimanche 6 décembre à 14 heures.

Soirée dansante de l'UNF

Le samedi 28 novembre, on dansera dans la salle "Christ The King" angle des rues Sainte-Marie et Lennox, à St-Vital. L'orchestre de Andy De Jarlis et ses Early Settlers animera le bal, de 8 h 30 à 1 heure du matin. Le prix d'entrée est de $1.50 par personne.

C'est là une autre des soirées que présente l'Union Nationale Française au public intéressé à la danse et à la musique Western.

LA BROQUERIE

Mariage

PELLETIER-GRANDMONT

Le samedi 10 octobre, Mlle Wanda Grandmont, fille de M. et Mme Albert Grandmont, de Sarto, unissait sa destinée à celle de M. Léon Pelletier, fils de M. et Mme J. D. Pelletier, de La Broquerie.

La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé Félicien Juneau. M. Alphonse Fournier interpréta quelques cantiques, accompagné à l'orgue par Mme Madeleine Balcaen.

Une réception intime eut lieu chez les parents du marié. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces en Saskatchewan. A leur retour ils établirent domicile à La Broquerie.

Une soirée dansante eut lieu à la salle de l'aréna où M. Jean-Marie Taillefer, cousin de la mariée, agissait comme maître de cérémonies.

Les nouveaux époux demeurent à St-Boniface.

PRESCOTT-TAILLEFER

Le samedi 3 octobre, en l'église St-Joachim de La Broquerie, Mlle Yvonne Taillefer, fille de feu M. Jean Taillefer et de Mme Simone Taillefer, unissait sa destinée à celle de M. Ernest Prescott, fils de M. et Mme Rosaire Prescott, de Saint-Boniface.

M. l'abbé Félicien Juneau officiait, aidé à l'autel par M. Jacques Taillefer, frère de la mariée, Roger Taillefer, Arthur et Henri St-Vincent ainsi que Michel Decelles, tous cousins. Mlle Claudette Taillefer, soeur de la mariée, fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mme Madeleine Balcaen.

Les dames et les garçons d'honneur étaient M. et Mme Raymond Chartier ainsi que M. et Mme Fernand Laurencelle. La petite Danielle Chartier, nièce du marié, était bouquetière, tandis que le jeune Alain Laurencelle, neveu de la mariée, portait les anneaux.

Noces d'or

DE M. ET MME EDMOND DELORME

Après leur mariage, le 26 octobre 1920, M. et Mme Delorme établirent résidence dans un petit logement de l'entrepôt de la coopérative de St-Joseph. Après la vente de cette propriété, ils déménagèrent de l'autre côté de la rue. "La génération d'aujourd'hui est certainement plus mobile que nous" a dit Mme Delorme.

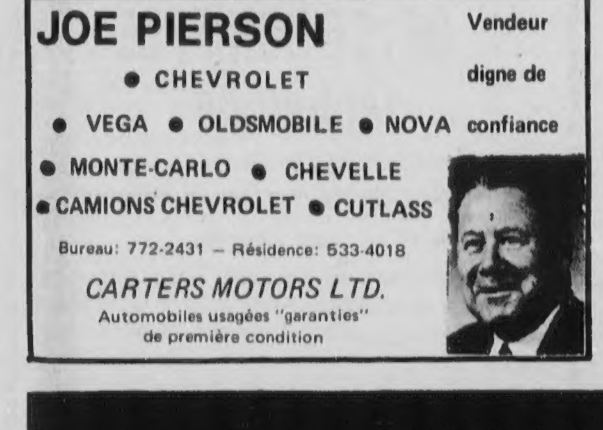
De leur union naquirent sept fils, Camille, Léon, Michel, Donat, Roméo, André et Yvon, et six filles, Marie-Laure (Mme Perron), Alma (Mme Daneault), Claire (Mme Bonin), Sr Cécile, de la congrégation "Notre-Dame des Missions", Rose (Mme Bellemare) et Alice (Mme Dyck). Les heureux jubilaires ont aussi 35 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Entourés de leurs enfants, parents et amis, M. et Mme Edmond Delorme célébraient leur noces d'or le vendredi 30 octobre.

A 7 h p.m., les célébrations débutaient par une messe en l'honneur des jubilaires, dans l'église de la paroisse. Elle était concélébrée par l'abbé Louis Morin avec le Père Bernardin, aumônier de la réserve Roseau et l'abbé Arcand, neveu des jubilaires.

Une soirée récréative attendait les héros du jour, leurs parents et amis à la salle "Memorial" de Letellier où tous purent jouir de la franche gaieté d'autrefois.

M. Edmond Delorme est natif du Québec, tandis que sa femme, Laura Dionne, est née à St-Joseph où elle y demeura toujours.





La démocratie dans l'Église

par Guy de Bretagne, O.M.I.

En janvier dernier, notre chronique portait sur la "guerre révolutionnaire", ce nouveau terme désignant un phénomène moderne qui menace la société dans une multitude de pays et dont la dernière évolution s'appelle la guérilla urbaine. Le Canada est en train d'y goûter: 250 bombes ont déjà causé des dommages matériels considérables, blessé des douzaines d'innocentes victimes et tué sept personnes. Pour défrayer ces attentats, les terroristes ont commis de nombreux vols d'armes, de munitions et d'argent. Leur dernier méfait fut l'enlèvement de deux otages, un diplomate et un ministre. Celui-ci ayant été assassiné lâchement, on sait l'horreur ainsi provoquée à travers tout le Canada; une sorte de honte collective devant tant de bassesse et de folie.

Il n'est pas nécessaire de répéter ce que nous avons déjà expliqué au sujet de la guerre révolutionnaire. Les trois articles du DEVOIR par Maurice Torelli et Renée Lescop Beaudoin (17, 19 et 20 octobre 1970) n'ajoutent rien de neuf à ce que notre chronique avait déjà rapporté. Je reprends ici une phrase concluant mon commentaire: "Une chose demeure certaine: ce qui se passe ailleurs peut très bien devenir notre sort. Comme chrétien adulte, on doit réfléchir sur notre devoir de tout faire en notre pouvoir pour aider notre société à sortir des compromis dans lesquels on se complaît", à savoir: sécularisme, amoralisme, permissivité, culte de l'argent et des plaisirs, injustices et appels à la violence, etc. M. Trudeau, notre premier ministre, a réagi avec une digne fermeté devant cette crise. Il a avoué qu'il faudra opérer un long travail d'assainissement social pour corriger les vraies causes du mal. Car il n'y a pas d'effet sans cause. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a, lui aussi, fait une déclaration importante. Il renouvelle les condamnations faites par l'épiscopat contre tout emploi de la violence. Surtout il reconnaît que les événements récents nous obligent à nous interroger sur l'état de notre société, sur l'attitude à prendre devant cette situation qui nous permettra de passer à une "action réaliste, poursuivie avec compétence, détermination et persévérance". Et chacun de nous, à sa façon et à sa place, peut aider notre pays à participer à cette oeuvre de justice et de paix. Elle ne se fera pas seulement avec des prières, mais non plus sans négliger la prière. Sans elle on erre ou manque de courage. Chacun devra faire sa part, mais dans un esprit d'Evangile, le respect des personnes, sans préjugé étroit, sans céder à la tentation de revanche ou de secours à la violence. La seule violence permise par le Christ, dit Mgr Grégoire, est la violence à soi-même, pour maîtriser ses caprices, renoncer à ses égoïsmes, s'ouvrir à autrui et au partage, développer le souci des plus faibles en luttant contre toute forme d'aliénation et d'injustice.

LA GUERILLA URBAINE EST RENDUE CHEZ NOUS

Récemment le président du comité de liaison de la Commission Dumont, M. P.-E. Halpin, envoyait une intéressante lettre à la rédaction du journal: "Les laïcs sont prêts à un dialogue sérieux". Nous avons souvent exposé dans notre chronique la nécessité, l'urgence de cette attitude de collaboration et de co-responsabilité dans l'Eglise. La commission Dumont a suscité un grand intérêt et l'on a dit et répété qu'il faut voir là un signe des temps, un éveil d'une torpeur prolongée, un signe prometteur dénotant un progrès adulte, selon l'adage "Learning by doing".

Le "non impedias musicam" (librement: "n'empêche pas la musique!") biblique, tel que commenté par Claudel, vient à l'esprit et l'on se réjouit de voir le laïcat répondre à l'invitation du Concile. Cela certes ne sera pas toujours facile. Il y aura des maladresses, des impairs, des répugnances. La machinerie grincera et demandera de l'huile. Tout ne tournera pas en rond et il manquera ici et là des rouages ou des boulons. L'important, c'est de s'y mettre avec une intention surnaturelle, de la patience, beaucoup de charité: l'huile de la charité.

Précisément, c'est la charité qui fait loi et cela au prix du renoncement à soi, non pas pour contester au sens péjoratif, mais seulement au sens d'apporter avec simplicité et confiance son "témoignage".

La loi de violence selon le Christ est la violence à soi-même dans un esprit de service et non une volonté de puissance. C'est pourquoi dans l'Eglise, Peuple de Dieu, on ne s'en est jamais tenu à la "majorité" comme dans la démocratie, parce que cela implique un manque de respect pour la "minorité". Celle-ci a sa part de vérité et de bonne volonté à apporter au lieu de se voir écrasée par le nombre. Dans une démocratie, on n'a pas trouvé d'autres moyens pour faire participer les gens à la gérance publique que de créer des groupes de pression, une lutte de camps et de "partis". Tout cela est très équivoque, basé sur des intérêts souvent sordides et provoque des "divisions" avec la "partisanerie", l'étroitesse d'esprit, la joie de lutter et l'instinct de pugnacité. Ce sont les inconvénients et les limites du meilleur régime politique qu'on a pu inventer.

Aussi, on ne doit pas politiser le vocabulaire chrétien et on a objection à entendre parler d' "un manque de 'démocratie' dans l'Eglise", selon le rapport donné au Centre Pastoral de St-Boniface à la réunion du 5 octobre dernier. Il ne s'agit pas de nier le fait. Mais on signale l'inaptitude de l'expression. Car le Peuple de Dieu n'est pas une chose politique. Chez elle le "consensus" n'est pas le résultat de la majorité ou de l'autoritarisme, mais le souci d'une charité qui cherche le bien commun et par-dessus tout l'unité de la charité en ménageant les personnes en présence.

Éditorial de la Saskatchewan

L'avenir nous attend

par Marcel MOOR

Quand l'Assemblée Générale de l'A.C.F.C. se tiendra le 29 novembre, l'automne sera pour ainsi dire terminé, tant les saisons sont courtes en Saskatchewan, exception faite de l'hiver naturellement.

Cette assemblée générale, qui ne sera pas un Congrès, sera ce que nous voudrons qu'elle soit. Une association ne fait pas l'homme, c'est l'homme qui fait l'Association.

Les congrès ou assemblées générales de l'A.C.F.C. ont passé souvent, à tort ou à raison, pour des rencontres de pure forme. Beaucoup furent déçus du dernier congrès tenu en mars 1968, à Prince-Albert. A qui la faute? Au manque de courage, au manque de conviction? Congrès de "fausse présence"? Un peu de tout cela à la fois. Pourtant, et c'est mon opinion personnelle, ce congrès de 1968 procura tout de même quelques satisfactions, dont une au moins fut l'élection à la présidence générale de M. Roger Lalonde, et une autre l'amorce d'un changement.

Vous viendrez nombreux à cette Assemblée Générale le 29 novembre à Regina. Venez-y avec la conviction bien arrêtée d'y participer, et non d'y assister comme à une messe dominicale.

Souhaitons que la majorité habituellement silencieuse manifeste d'une façon tangible et constructive son attachement, sa fidélité à notre vieille Association.

A cette assemblée, nous en préparerons une autre, un grand Rallye qui aura lieu au printemps prochain tout probablement. Le printemps est toujours promesse de renouveau, le printemps, c'est l'avenir. Dans cette optique, faisons fi de nos divergences et voyons ce que nous pouvons faire ensemble. L'avenir, disait le Général de Gaulle, "ça dure longtemps". Disons-nous bien que l'avenir il faut aller au devant et non l'attendre comme un autobus!

À PROPOS D'UN CONGRÈS

Lors du Congrès annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises du diocèse de Gravelbourg, à Ponteix, le 7 novembre, nos bonnes "femmes fatales" comme on les appelle familièrement (la femme n'est-elle pas la fatalité de l'homme?) se sont attaquées à un problème extrêmement ardu, celui du fossé qui sépare les générations, l'homme et Dieu, l'homme et la Société.

Ce problème est plus qu'un problème. C'est un phénomène que celui du manque de communications.

D'où vient ce phénomène? Il vient sans doute de ce que nous ne savons plus écouter. Nous évoluons chacun dans notre sphère propre "à chacun pour soi". Nous vivons emprisonnés dans nos préjugés et idéologies autant personnelles que celles de nos organisations auxquelles nous appartenons.

La plupart d'entre nous assiste à de nombreuses et fréquentes réunions qui trop souvent ne sont que palabres se terminant en queue de poisson! Il y aussi malheureusement surenchères entre organisations. Voyez les organisations agricoles. Au sein de nos paroisses, même situation. Serions-nous atteints de la "réunionite" à ce point de n'être plus capable de faire un choix? D'écouter la voix du sens commun, du simple bon sens? Manqué de communications? Mais c'est une aberration à l'époque des satellites, des Telstar, alors que le dialogue est redevenu à la mode. Le fossé s'élargit entre les générations, entre l'homme et Dieu, l'homme et la Société? Quelles en sont les raisons? La multiplicité des moyens de communications se disperse dans l'indifférence, parce que le mal à la racine de ce phénomène est la vanité.

Congrès régional de l'ACFC à St-Denis

Le 7 novembre, au Congrès Régional de l'A.C.F.C. (région 4), où environ 20 personnes de St-Denis étaient présents, il y eut séance d'études, colloque et élections, le tout suivi d'un délicieux goûter.

M. Alfred Champagne de Saskatoon agissait comme maître de cérémonies, tandis que Mme Clodomir Denis était secrétaire. M. Roger Lalonde, président de l'A.C.F.C. adressa la parole au cours du congrès.

Les élections donnèrent les résultats suivants: M. Alfred Champagne, président du secteur urbain, et M. Clotaire Denis (fils) président du secteur rural.

La journée se termina par une dégustation de vins et fromages.

CHRONIQUE DE CFRG

"Un instant", vous connaissez sans doute cette émission pour l'avoir entendue sur nos ondes à l'antenne de CFRG chaque jour de la semaine, de 6 h 05 à 7 h 30 du soir, sauf le vendredi, de 6 h 05 à 7 h.

Line Bourgeois et Yves Corbeil animent cette émission avec la verve et le brio qu'on leur connaît.

Très prochainement, Line et Yves distribueront des signets avec leurs photos (les signets sont de petites bandes de papier ou de carton que l'on place dans un livre pour en marquer la page)... à ceux qui en feront la demande.

Dans une semaine ou deux, Line Bourgeois et Yves Corbeil (l'animateur de Zoom) vous offriront dans le cadre de l'émission "Un instant" un service de "dépannage" destiné aux auditeurs âgés de moins de 25 ans. En composant (virement de frais) 1-514-866-8578 à Radio-Canada, Montréal, vous pourrez faire connaître votre opinion sur un sujet d'actualité, demander un conseil, un avis, un renseignement. Line et Yves seront heureux de vous entendre et de vous répondre.

Mlle Nicole Dagenais, de l'Académie des annonceurs, de Montréal, entrera au service de CFRG dès le début de décembre.

M.M.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Ils pénétrèrent dans une pièce tiède, doucement éclairée. La porte-fenêtre entr'ouverte sur la terrasse, laissait voir les longues tiges de jasmins se répandant sur la balustrade, exhalant leur parfum délicieux.

Elle se laissa tomber sur le divan vers lequel il l'avait poussée et demeura un moment inconsciente. La pièce ne cessa de tourner que lorsqu'elle sentit Philippe près d'elle, la tenant par les épaules.

Non, elle n'aurait pu dire à quel moment il avait détaché cette branchette de jasmin dont il lui faisait respirer l'odeur.

Evidemment, elle aurait pu protester... Mais avant d'affirmer qu'à sa place, on aurait envoyé promener ce guide trop entreprenant et son jasmin, il aurait fallu voir la fleur que c'était. C'est bien simple, de sa vie, jamais, elle n'avait vu chose plus ravissante. Ses pétales mobiles, animées de suave parfum semblaient dire des choses, des choses, enfin, qu'on ne peut plus jamais oublier.

Jusqu'à présent, sa fleur préférée avait été l'oeillet de Nice, rose, aux mille pétales frangés, filigranés, au parfum de poivre. Mais voilà, elle ne connaissait pas ce jasmin-là. Le jasmin est une fleur qui gagne à être connue de près. Le jasmin d'Espagne, bien entendu.

Il essayait de glisser la fleur dans les cheveux, au-dessus de l'oreille... Là! ça y est!... Il se pencha pour juger de l'effet, la regardant tendrement. Elle pensa: "il va peut-être m'embrasser. A Dieu vat!..." Elle poussa un petit cri et se redressa brusquement. Une dame en rouge s'encadrait dans la porte... Elle les regarda, silencieuse et ironique, puis s'éloigna dans un éclat de rire.

... Jean-Pierre rejoignit Monique dans l'ascenseur où elle venait de se précipiter. Il repoussa brutalement la porte glissante qu'une main noiraude venait de tirer. Devant le groom aux cheveux d'ébène dont le vif regard allait de l'un à l'autre, il dit brusquement:

–Que signifie ce que cette dame vient de me raconter?

–Quelle dame? Et que voulez-vous dire? Vous avez l'air tout bouleversé.

Elle l'était bien plus que lui, mais elle espérait reprendre son calme en ne le laissant pas parler, et cherchait à éluder la question.

–Madame Potier, vous savez bien?

–Je ne sais rien du tout. Il n'y a pas de Madame Potier que je connaisse.

–C'est cette dame en rouge qui fait partie du groupe. Le groom poussa la première porte, ouvrit l'autre en fer forgé et s'effaça. Ils marchaient dans la galerie vers leurs chambres.

–La dame divorcée qui est montée à Aix?

–Oui, elle est entrée dans le salon en jetant à la cantonnade:

–"Je ne veux pas déranger les amoureux". Heureusement que maman causait avec Madame Rivière et qu'elle n'a pas dû entendre.

–En quoi cela me regarde-t-il?

–Eh bien, mais, ce n'était pas vous qui étiez dans la pièce à côté du salon?

–Elle l'a dit que c'était moi? Elle m'a nommée?

–Elle n'a nommé personne, mais puisque vous étiez là tous les deux.

–Qui tous les deux?

–Le guide et vous.

–Cela ne prouve rien.

Décontenancé par ces répliques éludant le sujet dangereux, il s'irrita:

–Je vous croyais une jeune fille sérieuse. J'ai de la peine à croire que vous risquez votre réputation avec un guide d'agence de voyage. Un homme sans éducation qui n'est pas de notre société. Vous me devenez de jour en jour plus chère, je vous l'ai déjà dit. Devrai-je vous disputer à cet être que je déteste?

Ses yeux éclataient de haine contenue. Il était terrible à voir, et elle ne sut que répondre tout de suite.

Immobile devant la jeune fille, il fixa un moment un point invisible au fond de la galerie, puis, mettant sa main sur le bras qui le touchait presque, il dit plus calmement:

–Monique, je crois que je vais devenir sérieusement jaloux de ce garçon par trop importun.

–Ce serait stupide, car il sera longtemps avec nous et, par son métier, il a le devoir d'être aimable avec tout le monde. Il me voit seule et...

Il crut discerner là un reproche:

–Il faut bien que je tienne compagnie à maman.

–Il est tout naturel qu'il m'accompagne parfois. Il n'y a là aucun mal.

Il répéta:

–Il n'y aurait là aucun mal... Mais vous êtes jolie et je ne suis pas aveugle.

–Que voulez-vous dire? s'écria-t-elle vivement.

–Je veux dire qu'il ne se comporte pas ainsi avec les autres touristes qui voyagent seules.

–Vous le croyez parce que vous ne prêtez d'attention qu'à la façon de se comporter avec moi, dit-elle en introduisant la clé dans la serrure de sa chambre.

Il considéra que c'était une façon de lui donner congé. Il tâta sa poche et murmura:

–J'ai oublié de prendre ma clé au bureau...

Seule, dans sa chambre, Monique pensa que Jean-Pierre n'avait pas confiance en elle. Mais après tout, cette jalousie–tellement injustifiée–était peut-être normale, inévitable, chez un homme amoureux. Elle devait en être flattée.

Avant de s'endormir, elle décida, néanmoins, qu'elle ne devait plus jamais danser avec Philippe. Jamais!...Si elle ne voulait compromettre irrémédiablement son mariage avec Jean-Pierre. Son riche mariage. Mais d'où lui venait cette joie inexplicable qui la bouleversait ce soir et semblait défier cette sage résolution?

Est-ce tout ce parfum de jasmin qui lui gonfle encore le coeur? Elle chercha dans ses cheveux, la branchette avait dû les quitter dans son bouleversement. Mais son odeur demeurait en elle.

Saint-Jacques-de-Compostelle où elle arrivera demain et qui marque, après les verdeurs froides et brumeuses de la côte cantabrique, un tournant vers les pays lumineux, éclairera peut-être son coeur.

CHAPITRE X

Mais le soleil n'éclaira point l'arrivée des touristes à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Dans l'après-midi, le ciel s'était encore assombri et il recommença de pleuvoir: une pluie fine, si drue, si régulière qu'elle semblait devoir être éternelle.

Dans ce paysage flou, égayé seulement par endroits de quelques éclats de la mer entrevue, sur la trace des pèlerins harrassés par la marche et qui lavèrent leurs pieds meurtris et couverts de poussière dans l'eau jaune des rios, le car roulait sur la route déserte...

En divers endroits, des travaux de réfection obligèrent le chauffeur à ralentir considérablement. En outre, sur les silex aigus, un pneu éclata. Ces banales anicroches occasionnèrent un retard qui permit à la nuit de tomber avant que fut atteint le but. Une nuit noire, striée seulement, devant les phares, par les gouttes de la pluie tenace.

Le car entrait lentement, prudemment dans les ténèbres.

Parfois des lumières pâles se montraient au loin laissant deviner une ville. Chaque fois, les voyageurs se demandaient, avec une anxiété de Croisés, si ce n'était pas, là enfin, leur Jérusalem.

à suivre

DÉCÈS

PRUD'HOMME

MME BERTHA LEROY

Mme Bertha Leroy est décédée à sa résidence le 4 novembre, à l'âge de 52 ans, après 2 mois de maladie endurée avec une grande patience. La défunte laisse dans le deuil, son mari Gilles Leroy, un fils, Gilbert, trois frères, Maurice Beaudry, de Prud'homme, Gérard, de Saskatoon, et Bruno, de St-Denis; cinq soeurs, Mme Thérèse Prince, de Shipman, Mme Hélène Boulianne, de Laflèche, Mme Florence Labrecque, de D'orcy, Mme Jeanne Lepage, de St-Denis, et Mme Lucienne Tegenkamp, de Calgary.

M. Gilles Leroy et son fils Gilbert, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Bertha Leroy.

ZENON PARK

MME M. COURTEAU

Le vendredi 13 novembre est décédée à Prince-Albert, où elle était en convalescence, Mme Maurice Courteau, née Desneiges Raby, âgée de 73 ans.

Le service et l'inhumation eurent lieu en l'église Notre-Dame de la Nativité de la localité le lundi 16 novembre. Mgr Edmond Ulinski, curé, officiait.

Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Jean Courteau, Richard Daoust, Albert Soucy, Wilfrid Carpentier, Garry Lloyd et Richard Benning. M. Victor Moyen portait la croix.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils, Roger, de la localité et Napoléon, de Prince-Albert; trois filles, Mme Lucien Moyen (Laurette), d'Edmonton, Alta, Mme Léonard Houle (Antoinette), de Prince-Albert et Mme André Sirois (Aline), de Swift Current; une soeur, Mme Laura Soucy, de la localité; un frère, Joseph Raby, de Timmins, Ontario.

VICTOIRE

MME R.-A. RAINVILLE

Le 26 octobre est décédée à l'hôpital de Prince-Albert, après une longue maladie, Mme Rose A. Rainville. Elle était dans sa 85e année.

La défunte laisse dans le deuil, deux fils, Modeste, de Canwood, Sask., et John, de Victoire; huit petits-enfants et un arrière-petit-fils. Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame des Victoires par M. l'abbé Aumont, curé, le jeudi 29 octobre. L'inhumation se fit dans le lot familial.

ST-MALO

M. J.-B. PRETEAU

Le lundi 16 novembre est décédé à l'hôpital de Saint-Pierre, M. Jean-Baptiste Proteau, âgé de 75 ans.

Des prières furent récitées le mercredi soir en l'église paroissiale où la messe de Requiem fut célébrée le lendemain matin par M. l'abbé R. Nadeau, curé. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Valérie, sept filles, Mmes E. Carrière (Anita) et L. Boaler (Yvette), de St-Pierre, A. St-Jean (Marie), Suzanne Proulx et O. Audette (Lauriana), de St-Boniface, N. Forest (Annette) et A. Courcelles (Laurette), de St-Malo; deux fils, Aubert, de St-Boniface, et Fabien, de St-Malo; 50 petits-enfants; 18 arrière-petits-enfants et quatre soeurs.

Le salon funéraire St-Pierre (Loewen) était en charge des arrangements.

In Memoriam

Samedi, 17 octobre 1970, M. Hormisdas Roy, menuisier-charpentier bien connu, nous quittait pour un monde meilleur. Sa mort fut pour nous tous une surprise, bien que nous avions remarqué que sa santé dépérissait sensiblement ces dernières semaines. Il n'était entré à l'Hôpital Général de Saint-Boniface que depuis le 8 octobre, et c'est là que Dieu vint le chercher.

Les funérailles eurent lieu en la chapelle des Soeurs Oblates, rue Aulneau, le 19 octobre et la dépouille mortelle repose maintenant dans le cimetière de St-Boniface, rue Archibald, auprès de celle de son unique fils, Jean-Paul, décédé accidentellement le 7 août 1960.

Quelque douze prêtres concélébrèrent à la messe des funérailles, comme un éloquent témoignage de l'estime qu'il jouissait auprès du clergé de Saint-Boniface auquel il avait rendu de nombreux services dans son métier.

A la messe des funérailles on remarquait Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Mgr Joseph Bellavance, les abbés Ovila Moquin, Rodolphe Bélanger, Adélard Couture, Joseph Choiselat.

La messe fut concélébrée par les abbés Raymond Roy, curé de la Cathédrale, l'abbé David Roy, curé de St-Jean-Baptiste, tous deux frères du défunt, Henri Perron, curé de Lorette et cousin du défunt, René Touchette, neveu du défunt, Fernand Desjardins, supérieur du Petit Séminaire, Gérard Dionne et Robert Campeau également du Petit Séminaire, Louis Morin, curé de Saint-Joseph, Edmond Baril, Edouard Bonin et Philippe Jean, vicaires à la cathédrale.

Le défunt naquit le 3 juin 1905, dans la maison familiale, rue Toronto, à Winnipeg, fils de Charles Roy et de Zéphirina Milette. Il fut baptisé dans l'église du Sacré-Coeur. Il était le troisième enfant d'une famille qui devait en compter quatorze.

Hormisdas Roy avait fait ses premières études à l'école Provencher de Saint-Boniface, puis à l'Orphelinat St-Joseph d'Otterburne. Il fut ensuite commis au magasin de M. Miller de Fisher Branch. Pour aider à son père à subvenir aux besoins de sa nombreuse famille il fut aussi bûcheron jusque vers l'année 1928, où la famille Roy déménagea de Fisher Branch à Aubigny. Il avait appris de son père le métier de menuisier, et à partir de 1928 il s'y adonna presqu'exclusivement.

suite à la page 12

PRIÈRE À SAINT JUDE, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

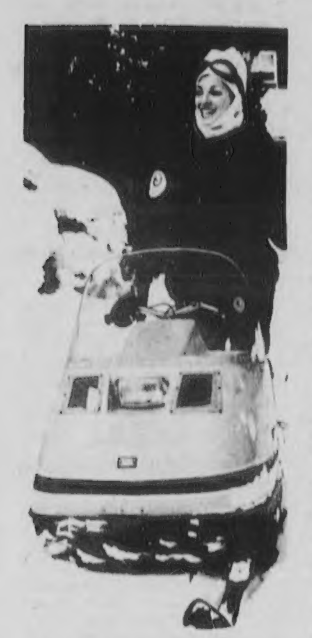
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

Les costumes classiques de motoneige s'adaptent à bien d'autres usages



Le costume monopièce classique de motoneige, créé à l'origine pour protéger, les fervents de ce sport d'hiver, du vent et des grands froids, allait trouver une foule d'adeptes parmi de nombreuses personnes qui vivent ou travaillent en plein air.

Ski-Doo Sports Ltée, le manufacturier qui a lancé, avec succès, la vogue des vêtements de motoneige dans les années 60, offre actuellement une si grande variété de styles que sa série courante de costumes, de bottes, de mitaines et de vestes a été baptisée "classique" pour la différencier des nouvelles séries plus avant-gardistes ou d'un style moins traditionnel. Dans cette série de modèles, Ski-Doo Sports a élargi sa gamme de couleurs et créé un véritable arc-en-ciel d'hiver; violet, whisky, bleu roi, vert forêt, jaune, bleu vert, expresso. Enfin pour s'harmoniser ·ux teintes des vêtements, Ski-Doo Sports fabriquait des bottes à jambières en nylon, de mitaines assorties avec fioritures contrastantes et décoratives.

Aujourd'hui, c'est la tenue choisie par des fermiers, ouvriers de la construction et de la voirie, chasseurs, pêcheurs sur glace, skieurs, patineurs, garde-chasse, etc... C'est le vêtement idéal pour ceux—hommes ou femmes—qui, vivant au grand air, désirent obtenir non seulement une protection contre le froid, mais aussi une coupe et un style d'habillement élégant.

Les costumes de motoneige classiques sont faits en nylon Oxford imperméable et doublés en fibre d'Orlon. Le choix de couleurs est actuellement très vaste.

André Morin, vice-président du marketing de Ski-Doo Sports Limitée, nous fait remarquer que le marché de l'habillement a évolué d'une façon surprenante et que cette évolution est due en grande partie à une part du marché qui ne touche pas le sport de la motoneige. C'est cette clientèle vivant au grand air qui a créé le besoin de développer un vaste choix de teintes, tant pour les vêtements que pour les accessoires.

L'influence de la femme s'est aussi fait sentir jusque dans la mode motoneige.

Il n'y a pas longtemps déjà le motoneigiste insistait pour avoir un costume de la même couleur que sa motoneige. Madame étant maintenant de la partie, non seulement les motoneigistes demandent un éventail de coloris mais aussi des styles variés. Une garde-robe qui joint l'utile à l'agréable, quoi!

LUNETTES PROTECTRICES

Conscient de la sécurité du motoneigiste, Ski-Doo Sports offre des lunettes protectrices avec vision panoramique, ventilation antigivre, verres interchangeables, monture coussinée et une solide bande élastique pour les retenir.

Nous informons nos lecteurs que le départ de "Louise" ne signifie pas la fin de la chronique. Nous sommes prêts à la reprendre si nos lecteurs veulent bien continuer à nous écrire et, comme par le passé, nous espérons qu'ils trouveront dans "Le Courrier de Louise" ce qu'ils désirent.



PETITS PAINS A DORER ET A SERVIR GARNIS DE CANNEBERGES

2/3	t. de sauce sucrée de canneberges fraîches
5	c. à soupe de pacanes hachées
2 1/2	c. à soupe de margarine ou de beurre fondu
12	petits pains en trèfle à dorer et servir

Mêler la sauce de canneberges, les pacanes et le beurre. Verser 1 cuillerée à soupe du mélange dans des moules à muffins. Placer les petits pains tête bêche dans les moules. Cuire 15 minutes à four chaud (400oF). Laisser reposer les petits pains dans les moules au moins une minute à la sortie du four. Renverser les moules pour retirer les petits pains, de telle sorte que la garniture de canneberges reste sur le dessus. Servir aussitôt.

Donne 12 petits pains garnis de canneberges.

Panier à Salade

Deux amis filent en traîneau sur la neige du grand Nord. Premier trappeur - Nous sommes perdus, les loups vont plus vite que les chiens. Second trappeur - Alors, lâchons les chiens et attachons les loups.

Quels dégâts quand la mousse déborde de la machine à laver! Un bon moyen pour contenir cette marée moussante: gardez à portée de la main un paquet de sel. Vous versez un peu de sel sur la mousse qui menace de déborder et la voilà neutralisée.

Maman tricote des chaussons de laine pour le futur petit frère de Patrick:
- Comment tu peux lui tricoter des chaussons? s'étonne l'enfant, tu sais pas combien il va chausser!

Emerson, le philosophe américain, nota un jour sur son journal: "Les mauvaises herbes sont des plantes dont on n'a pas encore découvert les vertus".

Une dame demandait à un grand navigateur:
- Quelle est, à votre avis, la côte la plus dangereuse?
- Madame, répondit celui-ci, c'est certainement celle qui servit à fabriquer la femme.

On connaît les bonnes sources dans la sécheresse et les amis dans l'adversité. — Mabire.

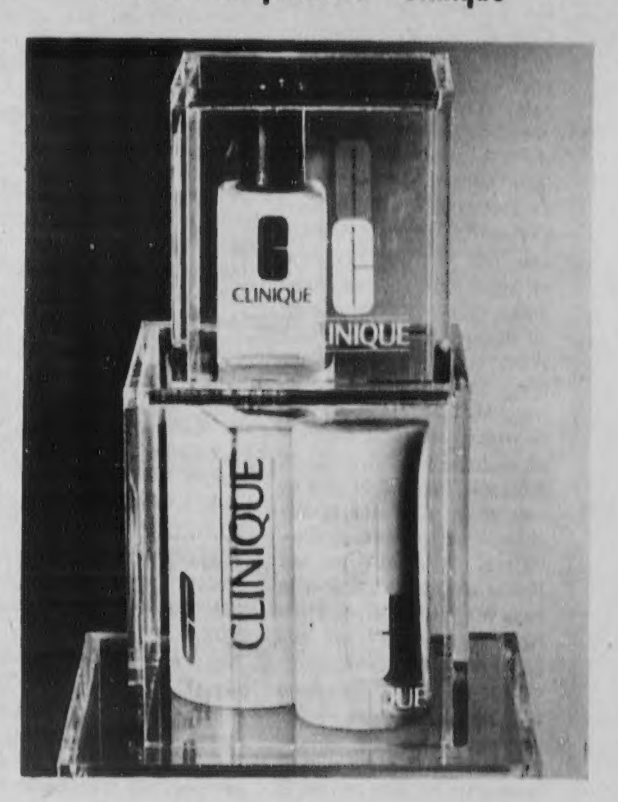
Dès maintenant, lancez les invitations

A l'occasion de Noël, vous avez décidé de réunir vos amis pour la soirée. C'est dès la première semaine de décembre qu'il faut lancer vos invitations. C'est bientôt qu'il faut penser à votre menu, bientôt qu'il faut prévoir l'organisation la plus efficace pour faire de cette invitation un succès. Nous voulons vous y aider en vous donnant le détail des points importants auxquels vous devez veiller.

C'est le début de la fête. Vos invitations donneront déjà le ton. Faites qu'elles soient séduisantes et donnent à ceux que vous conviez l'envie de vous voir. Excluez les cartes de visite. Leur froideur conventionnelle est passée de mode. On trouve, dès le début de décembre, des cartes charmantes dont l'illustration est déjà une évocation de Noël. Utilisez-les, à moins que vos invités ne soient pas de véritables amis et que vos relations avec eux se placent en dehors de ce plan d'amicale fantaisie. Vous emploierez alors votre papier à lettres habituel.

Dressez soigneusement la liste de vos invités. C'est là sans doute le vrai secret d'une soirée réussie. Ne réunissez pas, sous le prétexte que vous les aimez des êtres que tout oppose et qui ne sympathiseront jamais. Vous passeriez votre soirée sur des charbons ardents, prête à vous interposer et à l'affût du mot-étincelle qui risque de faire dégénérer en discussion un échange d'idées et en dispute une discussion. Ne vous infligez pas volontairement cette corvée. Il est très difficile de dissiper les malaises nés de ces antipathies fondamentales. Vos autres invités n'y seraient sans doute pas insensibles et tout serait gâché.

Pour minois quasi-angéliques utilisez les produits "Clinique"



Madame proprette

Ça arrive tous les jours qu'on referme une enveloppe dûment collée pour s'apercevoir ensuite qu'on a oublié d'y inclure le bon de commande ou le bon de poste sans lesquels la lettre ne peut partir. Et l'enveloppe est déjà timbrée en plus. Quoi faire pour ne perdre ni l'enveloppe ni le timbre? Tout simple. Mettez-la au congélateur pendant une heure. Quand vous la ressortirez, glissez la lame d'un couteau de table entre le rabat et le dos de l'enveloppe. Elle s'ouvrira facilement et la colle sera encore très bonne pour un second usage.

Le sapin dans le parc, les enfants... autour

Une maman de nos connaissances a eu une idée merveilleuse pour éloigner de l'arbre de Noël le petit qui se traîne et la chatte qui se fait les griffes. Comme il était impossible de laisser bébé dans son parc toute la journée, maman a eu la brillante idée de placer le sapin dans le parc. Pour toute la période de Noël, c'est autour du parc que bébé va se traîner. Et les enfants ont vite découvert l'endroit idéal pour accrocher les bas de Noël: sur le bord du parc.



Chronique de CBWFT

'MON AMI LE CANNIBALE' ET 'EPISODES'

L'émission "les Beaux Dimanches" du 29 novembre présentera en première partie, à 20 h 30, à la télévision de Radio-Canada, un documentaire intitulé "Mon ami le cannibale", et en seconde partie, à 21 h 30, un divertissement musical intitulé "Episodes".

CHEZ LES COUPEURS DE TETE

A l'heure de l'ordinateur et des voyages interplanétaires, le film "Mon ami le cannibale" nous entraînera à l'âge de pierre en nous faisant faire la connaissance de la tribu des Ipilis de la Nouvelle-Guinée. Ce documentaire en couleur est l'oeuvre d'amateurs et le film-témoin d'une expédition de deux hommes à la recherche d'or en Nouvelle-Guinée, or dont l'existence avait déjà été signalée par des chercheurs australiens en 1937.



C'est un parfait hasard qui amena l'homme d'affaires montréalais Hillel Rivlin à abandonner son bureau de courtiers en immeubles pour se lancer, en 1963, dans cette aventure qui allait durer sept mois. En effet, comme il le racontait dans un article publié en deux parties en 1965 dans le Weekend Magazine, M. Rivlin, voulant échapper au froid, à la neige et à nos beaux hivers canadiens, se rendit à une agence de voyages afin de faire des réservations pour Tahiti. C'est là qu'il rencontra un jeune Marseillais de 22 ans, Raymond Beltrami, étudiant en géologie à l'Université de Montréal, qui lui fit part de son projet d'aller à la recherche de l'or en Nouvelle-Guinée. Et c'est ainsi que Rivlin troqua Tahiti pour le pays des Ipilis, de ces êtres humains qui n'avaient pas encore inventé la roue ni découvert le fer, dont les seuls instruments sont des haches de pierre et des couteaux de bambou, et qui du jour au lendemain se sont retrouvés avec des milliers de dollars en banque, un gouvernement démocratique et le droit de voter.

EPISODES

"Episodes", qui sera présenté en deuxième partie des "Beaux Dimanches" est un concert réalisé en couleur par Noël Gauvin et auquel participent Claire Gagnier, soprano; Claude Corbeil, basse; Claude Garden, harmoniciste; Jacques D'Amboise, danseur étoile du New York City Ballet; Merril Ashley et Karel Shimoff, danseurs solistes de cette compagnie, et Alexander Brott, chef d'orchestre.



Ce divertissement musical comporte, en fait cinq "Episodes" ou, comme le dit le réalisateur, "cinq moments privilégiés que la musique, le chant et la danse nous offrent pour le plaisir des yeux et de l'âme..."

ÉMISSIONS RELIGIEUSES

'LE TEMPS S'OUVRE'

Le dimanche 29 novembre, 12e émission de la série, intitulée "Ninive ou la baleine".

Qui n'a pas chanté "Jonas dans la baleine". Cette parabole mérite plus qu'une chanson. Elle vaut une réflexion. Jonas ne comprend pas qu'il doive aller prêcher à des païens. Il y parviendra après l'expérience de la baleine, puis Ninive se convertit. Jonas accepte mal cette bonté divine gaspillée pour des païens. Jonas, "un bougonneux" sympathique, qu'il fera bon rencontrer, à l'émission "LE TEMPS S'OUVRE", CBWFT, 4 h 30, dimanche 29 novembre.

"5-D"

A l'affiche, la visite de Paul VI aux Philippines. Dimanche, 29 novembre de 5 h à 6 h, à CBWFT.

HORIZONS

Jeudi à 21 h, à CKSB, LA COMMUNICATION, LA LINGUISTIQUE ET L'EDUCATION.

A partir des oeuvres de Saussure, des grands linguistes russes et de l'américain Roman Jacobson, on demande à ce dernier s'il est possible d'élaborer une théorie de la communication et quels rapports on pourrait établir entre la parole et les autres formes de communication.

LES ENFANTS DE L'ISLAM

A CKSB, le lundi, à 21 heures: "LE MONDE MUSULMAN ACTUEL".



JOE

Drame psychologique réalisé par John G. Avildsen. Il y a beaucoup d'éléments intéressants dans cette étude de conflit des générations même si l'ensemble manque quelque peu de cohésion. Le portrait tracé du personnage fort en gueule qui donne son titre au film est une réussite de même que la description des relations gênées établies entre deux hommes de lieux différents. La construction dramatique est un peu lâche, mais l'interprétation, groupant des comédiens peu connus, est convaincante.

Ce film vigoureux présente une vision critique du conflit des générations où ni les jeunes, ni les adultes ne sont épargnés et montre comment les préjugés conduisent à la violence. Des scènes d'inconduite audacieuses trouvent place dans l'ensemble.

SUNFLOWER

Drame réalisé par Vittorio de Sica. Principaux interprètes: Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Ludmilla Savelieva.

La présence au générique de noms prestigieux rend plus décevant encore ce film outrageusement sentimental et réalisé de la façon la plus conventionnelle qui soit. De Sica semble en passe d'adopter une forme cinématographique que l'on pourrait qualifier de néo-artificialisme. L'interprétation pourtant est de bonne qualité et parvient presque à faire accepter certaines scènes.

Ce drame sentimental fort conventionnel montre comment la guerre brise un ménage et en amène les partenaires à vivre en situation irrégulière.

ACT OF THE HEART

Film Canadien. Drame psychologique écrit et réalisé par Paul Almond. Principaux interprètes: Geneviève Bujold, Donald Sutherland, Monique Leyrac.

Venue de la Côte Nord pour travailler à Montréal, Martha Hayes habite chez une riche veuve à qui elle rend quelques services. Elle a fait partie d'une chorale d'église ce qui l'amène à faire la connaissance d'un moine augustinien, le père Ferrier, qui prépare un concert oecuménique. L'amour s'épanouit entre eux.

La fin du film apparaît un peu brusquée même si l'on a été attentif aux allusions préventives semées tout au long de l'histoire. L'ensemble qui présente un cas de mysticisme quelque peu névrotique est traité avec sérieux et talent dans une mise en scène attentive à la création d'atmosphère et aux effets symboliques.

La photographie présente de belles images d'un Montréal transformé par la neige. Geneviève Bujold joue avec ardeur mais Sutherland est un peu absent dans un personnage insuffisamment développé.

Ce film soigné aborde avec sérieux mais de façon incomplète des problèmes délicats d'ordre religieux. L'abandon par un prêtre de l'état sacerdotal y apparaît insuffisamment expliqué.

EMISSIONS SCOLAIRES

Le film "Les Misérables" sera présenté à CBWFT le 27 novembre et le 4 décembre. Il s'adresse tout particulièrement aux étudiants de la 8e année.

"Les Misérables" est une impressionnante fresque sociale. Le film est dominé par le personnage de Jean Valjean.

Les professeurs trouveront plus de détails dans le Manuel: "Calling Young Manitoba", page 436.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 NOVEMBRE

1.30	Cours universitaires
2.15	Cours universitaires
3.00	*Robin fusée
3.30	*Tour de terre
4.00	*Lassie
4.30	*Les aventures du Seaspray
5.00	*Tarzan
6.00	Le Téléjournal
6.05	Si jeunesse pouvait
6.30	*L'heure des quilles
7.30	*Jinny
8.00	Charlie Chaplin
8.30	*Cinéma "Orient Express" (Franco-italien 1954)
10.00	A communiquer
10.30	*Pierre, Jean, Jacques
11.00	*Téléjournal
11.35	Cinéma "Echappement libre" (Franco-hispano-italien 1964)

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

1.45	Les Coulisses de l'Exploit.
2.30	*Le Monde en liberté
3.00	D'hier à demain
4.00	Le Français d'aujourd'hui
4.30	Le Temps s'ouvre
5.00	5D.
6.00	Ça s'annonce bien
6.05	*Invitation au loisir
6.30	*Au pays de l'arc-en-ciel
7.00	*Quelle famille
7.30	*Zoom
8.30	*Les beaux dimanches
10.00	*Les beaux dimanches
10.30	Dossiers
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Pitié pour eux" (Mexicain 1951)

LUNDI 30 NOVEMBRE

2.00	Les contes du lundi
2.15	La souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*Grujot et délicat
5.00	*Daktari
6.00	*Skippy le Kangourou
6.30	*Les Animaux chez eux
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Mont-Joye
8.00	*Ma sorcière bien-aimée
8.30	*A la seconde
9.00	*Le Paradis terrestre
9.30	Prenez le volant
10.00	*Les espions
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Phrynée, courtisane d'Orient" (Italien 1954

MARDI 1er DECEMBRE

2.00	Poly
2.15	La Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*Sol et Gobelet
5.00	Perdus dans l'espace
6.00	Les 2 D
6.30	Au pays Neuve France
7.15	A propos
7.30	*Cher Oncle Bill
8.00	*Département S
9.00	*Moi et l'autre
9.30	*Rue des Pignons
10.00	Format 60
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Ciné-Club "Terre en transes"

MERCREDI 2 DECEMBRE

2.00	*Contes du mercredi
2.15	Souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Fanfreluche
5.00	*Walt Disney présente
6.00	*Fifi brindacier
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Minos cinq
8.00	Cinéma "Haut le vent" (Français 1942)
9.30	Cent mille chansons
10.00	*Chapeau melon et bottes de cuir
11.00	Téléjournal
11.30	Cinéma "Allemagne année zéro". (Franco-italien 1948)

JEUDI 3 DECEMBRE

2.00	Poly
2.15	Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
4.00	Bobino
4.30	*Picolo
5.00	*Au pays des géants
6.00	Les 2 D
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*A la branche d'Olivier
8.00	*Les Grands Films. "Et vint le jour de la vengeance" (Américain 1964).
10.00	Consommateurs avertis
10.30	Au point
11.00	Le Téléjournal
11.30	Cinéma "Kriss Romani" (Français 1962)

VENDREDI 4 DECEMBRE

12.15	*Saturnin
12.30	La souris verte
12.45	*Oui ou Non
1.15	Emission scolaire. "Les misérables".
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*La Ribouldingue
5.00	*Voyage au fond des mers
6.00	*Joe 90
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Que sera sera
8.00	*Donald Lautrec "Chaud"
8.30	*Les règles du jeu
10.00	Format 60
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	*Cinéma "La nuit infidèle" (Français 1967)

LA BROQUERIE

Visite du 100 Nons

Les artistes du 100 Nons s'exécutèrent dans l'auditorium de l'école secondaire de La Broquerie le dimanche 1er novembre. Le programme varié, présenté à cette occasion, a été préparé avec soin car aucun détail n'a été oublié. Les arrangements sont merveilleux; musique, chants, harmonisation, tout plaît à l'oreille. Les artistes captivent l'assistance par leurs interprétations. Ils sont, du plus petit au plus grand, fameux, chacun en son genre.

Félicitations à la directrice et au chef d'orchestre.

Le grand tirage Moto-neige à CKSB

Nom des personnes dont les lettres ont été mises de côté pour le grand tirage du Concours Moto-Neige à CKSB.

Semaine du 16 novembre:

M. Denis Chapellaz, no 3-203, rue Bertrand, St-Boniface;

M. Henri Ouellet, Saint-Joseph, Manitoba;

Mme Jeannette Roy, Otterburne, Manitoba;

M. Louis Nolette, Sainte-Agathe, Manitoba;

Mme Denise Désaulniers, 346, rue Dumoulin, Saint-Boniface;

M. Claude Lafond, La Salle, Manitoba;

Mme Irène Grenier, Altamont, Manitoba;

Petit Séminaire, St-Boniface;

Mme Thérèse Fréchette, 2, Baie Burning Bush, St-Boniface;

Mme Dollard Lachance, Ile-des-Chênes, Manitoba;

Petit Séminaire, St-Boniface;

M. Rhéau Beaudry, 404, rue de la Morénie, St-Boniface;

M. Albert Vielfaure, La Broquerie, Manitoba;

Mme Adrienne Lagassé, St-Adolphe, Manitoba;

Mlle Dolores Ayotte, 315, rue Cathédrale, St-Boniface;

Mme Bernadette Moison, 568, rue de la Morénie, St-Boniface;

Mme Emma Fillion, 138, rue Havelock, St-Vital;

M. L. Lemaire, 205, rue Kitson, St-Boniface;

M. Germain Lemoine, Ste-Agathe, Manitoba;

Mme Hermas Grégoire, 537, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface;

M. Joseph Dandonneau, 541, rue Ritchot, St-Boniface;

M. Roland Arbez, 268, rue Kitson, St-Boniface;

Petit Séminaire, 615, rue LaFlèche, St-Boniface;

M. Ken Newmann, 3, Baie Westmount, St-Boniface;

Mlle Suzanne Nolette, Ste-Agathe, Manitoba.

****

Il y a deux sortes d'automobilistes: ceux qui lavent leur voiture et ceux qui attendent qu'il pleuve!

****

A Aubigny

REUNION DE LA L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient le 13 octobre pour accueillir leur nouvel aumônier, M. l'abbé Paul-Emile Boisjoli. La présidente, au nom de toutes les dames, offrit à M. l'abbé leur appui et leur pleine coopération dans son ministère.

Deux membres, Mmes Alice St-Onge et Rose-Marie Palud furent élues au comité d'administration paroissiale, puis on eut un débat sur la participation du laïque à la messe dominicale, par la lecture de l'épître et sur la façon de rendre cette lecture plus fructueuse. L'organisation du Casino et des projets de Noël furent aussi discutés. Le comité spirituel encouragea la lecture de la Bible dans les foyers. Le comité d'éducation présenta deux films intitulés "Marijuana" et "A Question in Time". Ce dernier traitait sur la question du cancer. Cette rencontre qui encouragea l'éducation sur tous ces aspects fut d'autant plus agréable puisqu'elle se termina par un succulent goûter.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Alice St-Onge.

La réunion du mois de novembre aura lieu le 12 novembre et sera précédée par une messe, comme le seront les prochaines réunions.

COLLATION DES DIPLOMES

La collation des diplômes à quatre jeunes finissants de la paroisse eut lieu à Saint-Jean-Baptiste le 4 octobre. Léonne Chartier, Marcel Chartier, Fernand et Arthur Ritchot. Léonne et Marcel Chartier reçurent chacun une bourse d'étude. Léonne a choisi le cours de garde-malades à l'hôpital de la Miséricorde, et Marcel poursuit ses études à l'Université de Manitoba.

CONFERENCE

Plusieurs parents des élèves des années une à six se rendaient à l'école de Ste-Agathe pour entendre une conférence spéciale par Sr Thérèse Legal, s.g.m., sur le nouveau catéchisme. Tous ont bien joui de ses explications si concrètes.

MESSE A DOMICILE

Depuis quelque temps, la messe est célébrée une fois par semaine à la demeure des personnes qui le désirent.

A la réunion du 10 novembre, le conférencier invité, le Père Roger Brousseau, C.S.V., spécialiste dans le renouveau liturgique, nous expliqua la façon de participer à la messe plus activement. Quelques dames en profitèrent pour lui poser des questions.

Un délicieux goûter clôtura cette soirée qui, sans doute, portera des fruits.

COMITE PAROISSIAL

La paroisse comprend un comité composé des personnes suivantes: Mmes Alice St-Onge et Rose-Marie Palud, de la L.F.C.; MM. Joseph Sorin et Roger Richard, Chevaliers de Colomb; MM. René Vermette et Arthur Clément, membres de la Caisse Populaire; MM. David Ritchot et Claude Vermette, du Club de hockey. Tous trouvent que notre curé a eu une très bonne idée ainsi en formant ce conseil.



Décès dus à la moto-neige

Les décès dus à la motoneige ont accusé une augmentation en flèche de 50 pour cent l'hiver dernier. On prévoit que la vente de ces véhicules sera très intense cet hiver, et qu'un autre accroissement des mortalités s'ensuivra, à moins que les conducteurs ne soient plus prudents.

Il ressort d'un rapport sur les accidents mortels de moto-neige par tout le Canada, rédigé par le Conseil canadien de la sécurité, que les collisions sur les voies publiques, constituent, de beaucoup, la principale cause de mortalité.

Des 93 morts de l'hiver dernier, 47 ont résulté d'une collision avec un autre véhicule moteur. L'une des victimes était un garçonnet de 9 ans dont la moto-neige était entrée en collision avec une voiture sur la grande route.

Le Conseil canadien de la sécurité recommande fortement aux adeptes du sport de la moto-neige de ne pas circuler sur les voies publiques. Il leur conseille de même de tirer leur véhicule à la main quand ils doivent traverser la route, même si, légalement, on leur permet de le faire au volant de leur machine.

Le plus dangereux est de conduire une moto-neige dans l'obscurité. Des 93 décès, 28 ont eu lieu de nuit.

Du nombre total des mortalités, 22 se sont produites sur des voies municipales, 21, sur des voies secondaires et 4, sur les grandes routes.

En plus des mortalités survenues sur les routes, 21 noyades, dont 11 la nuit, sont attribuables à l'usage des motos-neige. Huit collisions se sont produites sur des propriétés privées. Cinq motoneigistes sont morts frappés par un train. Cinq se sont tués en frappant des câbles ou des clôtures. Trois ont péri dans des accidents sur des pistes ou dans des parcs. Un motoneigiste s'est tué en frappant un arbre, un autre, un perron. Deux ont trouvé la mort en réparant leur machine.

Si on considère l'âge des victimes, c'est le groupe 16 à 19 ans qui a été le plus éprouvé. On y compte 20 mortalités. De plus, on en compte 13 dans le groupe des moins de 15 ans. L'un des jeunes était au volant d'une des motos-neige frappées par un train.

Seulement 17 des victimes avaient plus de 44 ans. Ceci représente une baisse considérable en comparaison de l'an dernier.

Les victimes étaient réparties comme suit: 78 personnes du sexe masculin et 15 du sexe féminin.

Le Conseil canadien de la sécurité réitère son avertissement à tous ceux qui pratiquent le sport de la motoneige à savoir de ne pas circuler sur les voies publiques. Les fabricants font savoir que ces machines n'ont pas été conçues pour circuler sur les routes. Le nombre croissant de motoneigistes tués sur les routes démontre l'urgence de cet avertissement.

Les Voyageurs contre les Anciens de la LNH

Avant d'entreprendre une autre saison dans la Ligue de l'est du Manitoba (M.E.H.L.), les "Voyageurs" du Collège de Saint-Boniface disputeront une joute hors-concours contre une équipe formée d'anciens joueurs de la Ligue nationale de hockey, le vendredi 4 décembre prochain, à 8 h du soir à l'aréna Bertrand de Saint-Boniface. Les revenus de cette joute seront versés au Fond de recherches sur les maladies du coeur.

Le maire de Saint-Boniface, M. Edward Turner, mettra la rondelle au jeu, accompagné de MM. Lionel Fréchette, doyen du cours universitaire au Collège de Saint-Boniface, et Jack Wells, chroniqueur sportif de Winnipeg.

Les billets sont présentement en vente au prix de $1.

ST-MALO

Hockey

Le club de hockey va de l'avant cette année avec Léo Roy, de St-Boniface, capitaine, et Bernard Remillard, directeur.

Merci à Rhéal Trudel et Jean Lafournaise, responsables de l'équipe de l'année dernière.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Omer Sabourin, qui, le 7 novembre, célébraient leur 40e anniversaire de mariage entourés d'un groupe de parents et d'amis.

Condoléances

La Ligue des Femmes Catholiques offre ses condoléances à la famille Marion à l'occasion du décès de Mme Ant. Marion, survenu le 7 novembre. Les funérailles eurent lieu au cimetière de St-Malo.

Chevaliers de Colomb

La première réunion de l'année colombienne était vraiment hors de l'ordinaire. Une dame devait être présente, alors, toutes les épouses des chevaliers étaient les bienvenues.

Les invités d'honneur étaient M. Ivan Mait, chevalier et représentant le E.M.O. ou Défense Civile pour le sud du Manitoba, le maire de la municipalité, M. Zeph. Audette, d'Otterburne, représentant le E.M.O. local; Mme Mary White, membre de l'exécutif de St. John's Ambulance; Mme Paul Marcotte, qui enseignait le cours de Premiers Soins à St-Malo en 1967; M. Jack Miller, officier administratif de l'E. M.O. à Winnipeg, et M. Jean Banville, de St-Pierre, directeur du E.M.O. dans la région.

M. Miller fit savoir que le Manitoba est reconnu par d'autres pays du monde comme possédant le système le plus effectif pour combattre l'inondation. L'aide volontaire de toute la population est la raison de ce grand succès.

M. Mait remarqua que St-Pierre avait beaucoup aidé au logement des gens de la Rivière-Rouge lors de l'inondation de 1966, et M. Zeph. Audette rappela la part importante accordée par Otterburne et St-Malo.

Ensuite, Mme White présenta un certificat à M. Denis Hébert, de St-Malo, qui au mois de mars 1969, revivifia M. Ches Ellice lors d'une crise cardiaque au cours d'une randonnée en auto-neige dans les environs. M. Hébert avait suivi le cours enseigné par Mme Marcotte en 1967.

Après le départ des invités d'honneur, l'aumônier le Père Robert Nadeau, expliqua à l'assemblée ce qu'est un chevalier: "Les chevaliers, dit-il, sont des hommes qui observaient une loi marquée par le culte de l'honneur, la fraternité, l'héroïsme et le service du prochain". (Tiré d'un livre des Scouts Catholiques.)

Louis Gosselin, Grand Chevalier, remercia M. l'aumônier et annonça que tout chevalier non actif ou qui n'observait pas les lois de la chevalerie serait renvoyé par le conseil, et fit connaître les membres suivants du nouvel exécutif: ancien Grand Chevalier, Gabriel Catellier; aumônier, Robert Nadeau; député Grand Chevalier, Raymond Saucier; lecteur, Julien Hébert; secrétaire-financier, Lomer Dubois; secrétaire-archiviste, Alain Dubois; avocat, Edouard La Roche; cérémoniaire, Raymond Breton; conférencier, Georges Marion; syndics, Basil Forest, Gilles Hébert et Philippe Marion; gardes, Raynald Bertrand, Clément Marion, Gérald Chouinard et Jacques Catellier; trésorier, Adrien Kolly.

La soirée se termina par une danse avec l'orchestre du frère Cyrille Hébert.

Merci aux dames qui sont venues accompagner leurs époux.

L'installation de l'exécutif des Chevaliers de Colomb d'Iberville et Carillon eut lieu le 7 novembre à Saint-Pierre.

Naissance

Le 28 octobre: Robert, fils de M. et Mme Maurice Coulombe, baptisé le 8 novembre. Les parrain et marraine furent M. et Mme Guay Marcotte.

Chez les Filles d'Isabelle

Le 6 octobre dernier, lors de l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle eut lieu l'élection des officières qui donna les résultats suivants: Cécilia Hamonic, régente réélue; Armande Marion, vice-régente; Jeanne Gosselin, ex-régente; Irma Gosselin, secrétaire-trésorière; Anita Catellier, secrétaire-archiviste; Solange Saucier, secrétaire-financière; Rose Clavelle, Eliza Lambert et Lucille Marion, syndics; Lucille Lambert, rédactrice; Florence Préteau, chancelière; Florence Laroche, gardienne; Thérèse Forest, monitrice; Hélène Arpin, musicienne; Annette Arpin, garde; Cécile Giasson et Anastasie Lambert, Guides; Alice Dubois, porte-bannière.

Le 22 octobre, Sr Colette Huot, régente provinciale, dirigea l'installation des officières. Elle profita de cette occasion pour encourager les membres à continuer leur bon travail. Quelques chants furent exécutés avec entrain. Un goûter fut servi dans une atmosphère de gaieté fraternelle.

Le 30 octobre avait lieu la soirée du bon vieux temps devenue presque traditionnelle. L'assistance était nombreuse et plusieurs étaient vêtus à l'ancienne mode. Les recettes, soit $290.00, allèrent au profit de la catéchèse.

Chevaliers de Colomb

Conseil de St-Boniface

No 3158

Le 8 décembre est le jour fixé pour le goûter-communion qui, cependant, sera différent puisque l'on communiera sous les deux espèces et que nous vous réservons la surprise d'autre chose. Curieux?... Rendez-vous avec votre épouse ou amie à l'endroit qui sera indiqué aussitôt que possible. La sacristie de la cathédrale a été suggérée.

ARBRE DE NOËL

Cette activité sera semblable à celle de l'an dernier, puisque d'après l'opinion de plusieurs "tout a été sur des roulettes". N'oubliez pas d'envoyer le nombre de vos enfants et leur âge le plus tôt possible afin que nous sachions le montant de cadeaux requis.

À NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Lors de l'assemblée de l'Association des directeurs du Club 4-H, tenue à Mariapolis le jeudi 5 novembre, 11 directeurs et directrices de Notre-Dame-de-Lourdes étaient présents. Ce sont Mmes M. Sala, R. Brouzes, J. Mao, L. Lecoq et E. Meyer, Jocelyne Le Neal, Lucille Lecoq, Mariette Bosc, Agnès Fouasse, Robert Le Moullec et Pierre Mao.

Un souper gratuit fut servi et il y eut discussions sur les diverses activités du Club 4-H.

Un de nos anciens membres, Claudette Bosc assista à un banquet servi le mercredi 11 novembre à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg. Le lendemain elle se rendait à Toronto par avion Air Canada. Plus tard, elle assistera à une Conférence du Club 4-H à Ottawa. Nous sommes tous fiers de Claudette et de son beau travail dans le Club 4-H.

A notre 3e assemblée mensuelle du mercredi 11 novembre, les membres ont discuté de nouveau au sujet du concert de Noël, et ont écouté un discours de M. Robert Deroche concernant les usages parlementaires.

Evelyn Lecoq

Somerset

Après des vacances très reposantes, et avec le retour de l'automne, les Filles d'Isabelle ont repris leurs activités. Nous déplorons cependant l'absence de notre aumônier, Mgr C. Desorcy, curé de la paroisse, qui a été hospitalisé à St-Boniface.

A l'assemblée du 4 octobre il y eut l'élection des officières pour le prochain terme: Les personnes élues furent: régente, Marthe Girouard; ex-régente, Victorine Cousin; vice-régente, Fleurette Labossière; secrétaire-financière, Cécile Raines; secrétaire-trésorière, Léda Messner; secrétaire-archiviste, Marthe Poiron, syndics, Lucille Desrochers, Norma Masserey et Carmelle Labossière; monitrice, Claire Lafrenière; gardienne, Hélène Moret; chancelière, Liliane Rondeau; garde extérieure, Alice VanDeynze; garde intérieure, Linda Grenier; guides, Marie Pittet et Cécile Picton; musicienne, Lorraine Girouard; porte-bannière, Yvette Leblanc; rédactrice, Fleur-Ange Labossière.

Merci sincère à celles qui ont terminé leur mandat et félicitations aux nouvelles élues.

Comme l'année centenaire touche à sa fin nous avions le 23 octobre, conjointement avec les Chevaliers de Colomb, notre "bal centenaire". La plupart de l'assistance portait des toilettes de l'époque ancienne. La musique fut fournie par l'orchestre Kinsman, de Brandon. Ce fut un vrai succès, une agréable rencontre dont toutes les personnes garderont un agréable souvenir.

A la dernière assemblée, il fut décidé que le cercle fasse un don de $100.00 à la paroisse, et depuis quelque temps, quelques-uns de nos membres préparent un goûter après les funérailles.

Et maintenant, le comité social s'occupe déjà d'organiser notre soirée de Noël qui aura lieu au début de décembre.

Fleur Ange Labossière, rédactrice.

LORETTE

Club sportif

A l'assemblée annuelle du club sportif de Lorette, le 3 novembre, il y eut élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: président, Gérard Cournoyer; vice-président, Alphonse Dugas; secrétaire, Dave Friesen; trésorier, Claude Bohémier; Aurèle Ross, Gérald Jeanson, William Danylchuk, conseillers.

M. Aurèle Ross, président sortant de charge, remercia l'exécutif de l'année dernière pour son dévouement, et toute la population de Lorette pour sa coopération.

On organise actuellement le comité du Curling et l'on espère qu'un bon nombre de personnes profiteront de cette activité sportive.

Noces d'argent

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Aimé Landry, leurs enfants avaient organisé un banquet à la salle St-Eugène, à St-Vital. Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Alfred Landry, de Californie.

Soirée sociale

La soirée sociale, organisée par les Chevaliers de Colomb à l'occasion de Hallowe'en fut très bien réussie. L'orchestre "Les Fraser River" fit les frais de la musique. Ont gagné les prix pour meilleurs costumes: Mme Eugène Hamel, M. John Grossman (fils) et M. Roy, d'Isle-des-Chênes.

IN MEMORIAM

suite de la page 8

Le 23 décembre 1931 il épousa Alice St-Jacques. Deux enfants naquirent de ce mariage: une petite fille qui mourut tôt après la naissance et Jean-Paul.

M. et Mme Hormisdas Roy demeurèrent à Aubigny jusqu'en 1940, où ils vinrent s'établir à St-Boniface. M. Roy devint alors contremaître pour les grands entrepreneurs de Winnipeg.

A partir des années '50 Hormisdas assuma la direction des travaux de contruction de plusieurs églises, couvents et maisons: l'église de Ste-Elisabeth, l'Aréna et l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste, la salle municipale de Letellier, la salle Normandin d'Aubigny, les plans et le début des travaux de l'église et du presbytère de Saint-Joseph, le couvent des Filles de la Croix à St-Claude.

Mgr Léo Blais, nouvel évêque de Prince-Albert, fit appel à ses services en 1952 et ce fut le commencement de plusieurs travaux d'envergure en Saskatchewan. Il travailla au Petit Séminaire près de l'évêché en 1953 et à l'évêché de Prince-Albert. Il bâtit l'hospice de Domrémy, de Wakaw, puis de Prince-Albert. Il prêta son concours aux paroissiens de Melfort, St-Front et à St-Benedict de l'Abbaye de Muenster. Il était à construire l'Hospice de Saint-Hubert lorsque son fils mourut accidentellement. Auparavant il avait tracé les plans du sanctuaire de l'église de Prud'homme où son frère était curé, et en 1959, il avait travaillé avec son fils à la restauration du couvent de Prud'homme, ainsi qu'à l'église de Batoche.

Revenu à Saint-Boniface, il se construisit une nouvelle maison Place Gaboury, puis déménagea à St-Norbert où il se construisit une nouvelle demeure. Finalement, l'an dernier, il construisait une maison de rapport au boulevard Dollard, Saint-Boniface.

Au Manitoba, Hormisdas dressa les plans pour l'église de Powerview, dirigea les travaux de l'église de la mission de Fort Alexandre, construisit le Séminaire indien d'Otterburne, et présida aux travaux de rénovation de la salle paroissiale de St-Norbert. Il venait de travailler à l'atelier du Petit Séminaire de Saint-Boniface, quand il sentit sa santé dépérir.

Hormisdas Roy était un chrétien qui aimait l'Eglise et les prêtres. Ses frères prêtres le savaient bien. Cela ne lui coûtait pas de rendre service en donnant souvent de son temps et de ses talents, gratuitement.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistèrent à ses funérailles. Le sanctuaire était rempli de prêtres qui rendaient ainsi un témoignage d'estime tout particulier pour ce "bon serviteur" qui n'avait jamais cherché l'éclat d'une grande renommée, mais qui s'était soucié de travailler avec toute la perfection dont il était capable dans son métier de charpentier.

Que la récompense éternelle soit donc maintenant son héritage.

David Roy, prêtre.

NOS LECTEURS

suite de la page 4

Le Journal et la Saskatchewan.

reçu en retour l'équivalent d'annonce (c'est-à-dire près de trois pages complètes) qui aurait compensé à la dépense encourue. Car, pour pouvoir survivre, un journal doit accorder au moins cinquante pour cent de ses pages à l'annonce.- Prenez une règle et mesurez l'espace que le Regina Leader-Post ou le Winnipeg Free Press accordent à l'annonce. Vous verrez que La Liberté et le Patriote est encore loin d'avoir atteint la même proportion.

En pratique, dans les circonstances actuelles, ce sont les annonceurs du Manitoba qui subventionnent les pages que nous accordons aux correspondants de la Saskatchewan. Et pour le faire, nous devons renvoyer à la semaine suivante, sinon à plus tard les textes que nous envoient les Manitobains. Nos correspondants du Manitoba comprendront peut-être maintenant pourquoi leurs propres articles paraissent en retard ou ne paraissent pas. Nous les sacrifions un peu au profit de la Saskatchewan. Mais, à lire notre correspondante de Prince-Albert, il semble bien que nos efforts aient été futiles et qu'il faut regretter le jour où "La Liberté" s'est laissé atteindre jusqu'à prendre sur ses faibles épaules "Le Patriote" moribond de Prince-Albert! Si la majorité des francophones de la Saskatchewan ne veulent plus que "La Liberté" fasse fonction de bon Samaritain, ils le diront sans doute à leurs dévoués représentants de l'A.C.F.C. et ceux-ci ne tarderont pas à libérer leurs compatriotes franco-manitobains du lourd devoir de charité qu'ils ont naïvement assumés, il y a déjà 27 ans de cela.

Jean-Paul Aubry, O.M.I.
rédacteur.

* * * * *

Le Rallye '70

"Rallye '70" déjà chose du passé, mais pas nécessairement un événement oublié.

Pour certains ce fut une expérience fantastique, discussions fructueuses et intéressantes. En effet, le groupe de "l'animation sur l'éducation" a fort apprécié les sujets traités. Des réalités profondes telles que relations école-famille, religion, écart des générations et même l'économie ont été discutées avec chaleur et intérêt remarquables.

Merci aux animateurs pour leur beau travail. Ceci a permis à tous et à chacun d'exprimer "ses" opinions. Le tout dans les ateliers s'est passé dans une atmosphère calme et sereine, même amicale.

"Rallye '70" fut satisfaisant- mais nous avons déploré quelque peu le fonctionnement technique "audio-visuel".

Il faudrait aussi se faire un devoir de commencer à l'heure indiquée.

Mais pour certains, il a manqué cette ambiance de "joie de vivre" en français. Le groupe a regretté les "Intrépides", et le "Cent Nons" au banquet du samedi soir.

La causerie de l'orateur invité, M. K. Spicer, fut un délice. Un défi nous a été lancé. Qu'allons-nous faire? Félicitations chaleureuses à la "Jeunesse" pour la participation active. Continuez. Nous, les adultes, avons besoin de votre courage, de votre ambition, de vos innovations, voire même de vos contestations. Bravo!

Telles furent nos impressions, tout ceci dans un esprit critique mais constructif. Nous anticipons déjà le "Rallye '71".

Le groupe d'animation sur l'Education
L. Théberge
Ste-Anne

21-11-70

* * * * *

Monsieur,

Voici quelques réflexions sur le Rallye '70.

Félicitations à M. Albert Lepage, élu par acclamation à la présidence de la S.F.M. et aussi à MM. Maurice Gauthier, Guy de Margerie et Lionel Gervais qui ont été élus chacun à leurs postes respectifs.

Remerciements à tous les gens qui ont donné de leur savoir, de leur temps et d'eux-mêmes pour l'élaboration et le déroulement du Rallye '70.

Ce fut pour moi une agréable expérience. J'ai aimé l'idée des audio-visuels mais j'aurais préféré entendre l'opinion de gens qui me sont connus et connus au Manitoba. Tout au moins que le nom des gens qui parlent paraisse sur l'écran.

J'ai aimé les discussions de groupe et l'ordre établi pour diriger les gens vers les ateliers, avec les cartes couleurs. Les groupes ont permis de rencontrer des gens des autres localités, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Lazare, Lorette, etc.

Il y avait tellement de choses intéressantes, contrairement à l'an passé, que nous avions l'embarras du choix.

Le Dr Keith Spicer, Commissaire des langues officielles du Canada, dans un français agréable nous a rendus plus conscients de notre identité de Canadiens français et de nos droits.

Je souhaite succès pour les projets du Rallye '71.

Sincèrement,

Gisèle Magnan,
Ste-Anne.

16-11 70

Je suis aux écoutes c'est l'ouverture du grand Rallye de la S.F.M. et c'est par un chant folklorique qu'il débute. Cependant j'attendais une courte prière pour demander les lumières d'En haut, puisque le thème était: Famille, Religion. Mais est-ce une religion de séparatiste où l'on met soigneusement Dieu de côté dans toutes nos activités? On l'a si bien fait au Festival du Voyageur. Quelques décades passées on a enlevé la religion des écoles. Aujourd'hui on la retire de la société pour que l'homme soit libre mais de quelle liberté peut-il donc jouir? S'il désobéit aux lois civiles, l'état voit à ce qu'il soit jugé et puni, s'il transgresse la loi de Dieu la nature s'en charge. Exemple: de cette vague de jouissance sexuelle où l'on défie le 6e et le 9e commandements avec une telle impudence, surgit la lèpre du syphilis à un degré épidémique, dit-on.

Quel résultat a apporté ces écoles sans religion? Un grand nombre de jeunes rejettent la morale, l'autorité sur tous ses paliers. Au milieu d'un pays d'abondance, avec un standard de vie des plus élevés pour quelques-uns et dans certains secteurs on vit dans une pauvreté lamentable qui n'est plus acceptée. Beaucoup de jeunes avec des degrés de haut savoir sont sans emploi, eux, non plus n'acceptent pas cela, ils sont inquiets, troublés, n'ayant point de foi pour s'appuyer ils n'espèrent pas grand-chose et c'est dans ces milieux que fomentent la révolte et la vengeance.

La science qui voit tout dans la matière cherche la vie dans une explosion, dans un levain ferment. Elle a pourtant fait de grandes merveilles mais il lui manque un contrôleur parce qu'elle est en train de détruire le monde en manufacturant des bombes atomiques, des bombes de germes de maladies, de vraies terreurs dont on ne sait plus comment s'en débarrasser. Elle détruit en polluant les rivières, les lacs grands et petits et même la mer qui, selon certains scientistes, à 40 pour cent de ses ressources nutritives ruinées. La nature est débalancée en répandant ces produits chimiques qui font disparaître les espèces telles que les oiseaux qui ont pour mission de protéger les récoltes contre les aphidiens et insectes, de ces poisons que les animaux absorbent avec l'herbe qui nous est transmis dans la viande et le lait. Combien de temps notre système physique résistera-t-il à tant d'abus?

Peut-être que seulement quand Dieu aura repris la place d'honneur qui lui revient, reprendrons-nous notre équilibre, s'il n'est pas trop tard.

J'espère qu'un défaut technique m'aurait fait manqué cette première minute, s'il en est ainsi je retire mes impressions du commencement et je m'excuse.

Emma Ayotte,
St-Boniface.

16-11-70

* * * * *

À la mémoire du grand soldat

Messieurs,

En ce jour de deuil national, j'ai voulu faire savoir aux admirateurs du Général de Gaulle-du Manitoba, et de St-Boniface en particulier- que je les ai associés à ma peine tout en suivant le cortège organisé par la ville de Paris de la Concorde à l'Arc de Triomphe.

Comme environ 500,000 autres personnes, j'ai posé une rose rouge sur la dalle du soldat inconnu, à la mémoire du grand soldat qu'il fut et, en signe de reconnaissance pour tout ce que cet homme illustre a fait pour la France lors du désespoir qui régnait suite à l'occupation allemande du 18 juin 1940.

La foi inébranlable qu'il avait en ses concitoyens les a conduits, par la Résistance, à la victoire.

Que l'on soit Gaulliste ou non, admettons que rien ne peut ternir l'image de ce chef qui n'a pensé qu'à la France, quoi qu'il fît jusqu'à sa mort.

Le défilé silencieux prit trois heures à faire le parcours, sous une rafale de pluie glacée, mais personne ne déserta les rangs afin de rendre cet ultime hommage. Il y avait des anciens combattants, et, signe rassurant, beaucoup de jeunes.

J'espère que ma participation à ce défilé inoubliable pendant lequel je n'ai cessé de penser aux miens, aux amis français émigrés au Manitoba, vous aura touchés autant qu'elle m'a émue.

La montagne de fleurs accumulées-une par une- en son honneur- est le témoignage d'un peuple éternellement reconnaissant.

(Mme) Simonne Robin
(Tétrault)

12-11-70

P.S. Mes parents, M. et Mme J. J. Tétrault anciennement de St-Boniface sont actuellement à Winnipeg.

La soirée Yvon Deschamps

M. le Rédacteur,

Je viens donner mon opinion sur la soirée au "Playhouse" qui a clôturé le "Rallye '70" avec une farce de si mauvais goût. Yvon Deschamps a ridiculisé tout ce qui est noble, entre autres la maternité, la croyance religieuse de la majorité des assistants, l'éducation familiale qui, à mon avis, ne nous a pas été donnée comme lui l'a décrite.

Est-ce que vraiment "Yvon Deschamps" n'est pas venu détruire dans quelques heures ce que les organisateurs ont mis de dévouement pour stimuler la fierté de notre culture, "religion", langue?

Faut-il pour rester "Français" au Manitoba avoir de tel spectacle? J'ose croire que ceux qui ont fait venir "Yvon Deschamps" pour clore deux belles journées de participation active à la vie française à l'école Pierre-Radisson auront à se demander si la veillée était "Crasse" ou non? Donnerons-nous raison aux "bouffons" qui ont sonné l'alarme?

Une fidèle abonnée,

Mme Joseph Tétrault,
La Broquerie.

16-11-70

LES PETITES ANNONCES Composez: 247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

275, rue Kenny (angle Kenny et Horace). Maison de plusieurs logis. 3 plomberies, chauffage et eau chaude - gaz. Loyer mensuel: $300.00. Prix de vente et termes à discuter. Composer: 247-9655.
32-447-34C.

Maison de 3 chambres à coucher. Salle de bains. Chauffage au gaz. $4,000. Aussi établissement commercial au centre du village sur route 59. S'adresser à M. Albert Turenne, St-Pierre. Téléphone: 433-7419.
34-461-35C.

Antenne 4 canaux pour télévision. En bon état, 2 ans d'usage. Composer: 233-6676 entre 10 h et 2 h ou 5 h et 7 h.
34-463-34C.

Petit commerce comprenant Bureau de Poste à St-Boniface. Composer: 233-2376 ou écrire à: Maître de poste, 297, rue des Meurons.
34-462-35C.

A LOUER

Logis: 3 pièces, privé. Non meublé. Au 2e étage. Pour 1 ou 2 adultes responsables, tranquilles, propres, qui travaillent. 153, rue Masson. 233-1844.
33-457-JNO.

Logis privé, 2 grandes pièces. Inclus lumière et chauffage. Pour 1 ou 2 personnes sans enfants. $55.00. S'adresser à 248, rue Traverse.
34-465-34C.

Précieux-Sang. Beau logis 4 pièces dans duplex. Libre : 1er janvier. Composer: 233-6697 après 6 heures.
34-466-JNO.

Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Pour couple ou 2 personnes. Libre: 1er décembre. $65.00. Composer: 233-1773; le soir: 233-5874.
34-467-JNO.

A SOUS-LOUER.
Paroisse Précieux-Sang. Enfield Crescent, dans nouvel immeuble. Logis: 1 chambre à coucher avec tapis mur à mur, draperies, salle de bains avec tuiles. Usages de buanderie avec lessiveuse automatique si désiré. Libre: 1er janvier. Composer: 233-1949.
34-469-JNO.

DIVERS

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
le meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

M U S I C A N A
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7222
Tous les disques à 20% de rabais
3 000 disques français en magasin

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.
Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN.
Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

FIDELITY TRUST
A VENDRE

PARC WINDSOR

Cypress Bay. Joli bungalow: 3 chambres à coucher, grands salon et salle à manger avec magnifique séparation (divider) vers la cuisine. Belle salle de récréation. Tapis mur à mur dans couloir, salon et salle à manger. Près école et centre commercial. Pour visiter, appeler Louis Combot: 247-5918

ST-BONIFACE

Boul. Dollard. Duplex nouvellement rénové. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, loué à $150 par mois. Logis au 2e loué à $90. Grand garage: 18' x 20'. Etait loué à $20 par mois. Vous devez visiter celui-ci. Prix demandé: $19.500. Hypothèque à 8 p.c. Pour visiter appeler Louis Combot: 247-5918.
29-391-33C.

NORWOOD.

Entreprise de quincaillerie et équipement: $2,000 plus marchandises. Magasin loué à $90.00 par mois. Termes faciles. Idéal pour couple. Pour plus d'informations appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Magasin d'épicerie et confiserie plus logis de 5 chambres à coucher. Bon chiffre d'affaires. Sur lot de 50'. Pour plus d'informations, appeler Louis Combot: 247-5918.

CAREY, MANITOBA.

240 acres de terre à grain fertile avec 3 graineries. Prix demandé: $22,000. Bon écoulement des eaux. Pour plus d'informations appeler Louis Combot: 247-5918.
29-391-34C.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
943-0601.
29-391-32C.

DESIRE TRAVAIL.

Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage?
Prix raisonnables.
Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

ARMAND AYOTTE
REALTY
& ASSURANCE
GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE.

Près hôpital. Immeuble 3 ans. 17 logis de 1 chambre à coucher Loué à capacité. Dépenses annuelles très minimes. Propriétaire réalise du 16 p.c. Hypothèque à 8 p.c. expirant après 22 ans.

ST-BONIFACE

Propriété commerciale. Inclus restaurant, commerce de viande et logis moderne 5 pièces. 3 chambres à coucher. Toutes autres informations seront données sur demande.
30-368-34C.

PARC WINDSOR.

Chemin Speers. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c. Prix: $12,900.

ST-BONIFACE CENTRE.

Epicerie avec logis de 2 chambres à coucher attenant. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Marchandise: environ $4,000. 1ère hypothèque à 7 p.c.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312

30-368-33C.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660

ST-VITAL - $7,900.
Seulement $500 comptant et $100.00 par mois, taxe incluse. LIBRE IMMEDIATEMENT. Petit bungalow 2 chambres à coucher, près chemin Ste Anne. Très très propre. Pour visiter composer 233-3888.

UNE VRAIE AUBAINE !
PAROISSE ST-EUGENE.
Joli bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Près autobus. Chambre supplémentaire au sous-sol. Fenêtres toutes saisons. Garage. Prix: $13,500. Achetez avec $1,000 comptant. Libre immédiatement. Composer: 233-4660 ou 233-3888.
34-468-34C.

MARION STREET REALTY LTD.
Téléphone: 247 - 9841

A VENDRE

Ste-Anne. Joli bungalow sur grand lot. 3 chambres à coucher. Age : 6 ans. Fenêtres en aluminium. Sous-sol haut et sec. Cuisine pour famille nombreuse. Tapis mur à mur dans salon. Possession prochaine. Appeler Mme Gray: 339-7990
32-449-33C.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DÉSIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél : 943 - 7395 — Winnipeg

FAITES DE L'ARGENT PENDANT VOS LOISIRS

Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260. 25-393-34C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RAOUL REMILLARD, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, journalier retiré, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 28 décembre, A.D. 1970.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de novembre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH MARCEL MONTAGNON, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147, avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 29e jour de décembre, A.D. 1970.

FAIT à St-Boniface, au Manitoba, ce 16e jour de novembre, A.D. 1970.

F.R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

TEXAS OIL COMPANY

requiert les services d'un homme de plus de 40 ans pour la région de St-Boniface.

Avons besoin d'un homme sérieux capable d'entreprendre de courts voyages en voiture. Sommes prêts à payer les plus hauts salaires:

$ 15,000 par an.

Nos employés les plus compétents dans les autres parties du Canada reçoivent des revenus exceptionnels. Contactez nos clients des environs de St-Boniface.

Envoyez votre demande d'emploi par avion à :

W.P. Dickerson, président, Southwestern Petroleum Corp., Fort Worth, Texas 76101, U.S.A.

VICTOIRE

Assemblée de l'ACFC

Le 26 octobre, une assemblée du comité régional no 2 de l'ACFC avait lieu chez M. Albert Lalonde où MM. Roland Pinsonneault et Philippe Lafrance étaient les invités d'honneur. Plusieurs sujets furent discutés; entre autres l'organisation d'un congrès régional; les besoins financiers de l'ACFC, le journal "La Liberté et le Patriote"; l'animation sociale et les voyages-échanges.

Souper paroissial

Le 1er novembre, à la salle paroissiale, avait lieu les souper et bingo annuels qui remportèrent un très grand succès.

Grand merci à toutes les personnes qui sont venues encourager la paroisse, spécialement MM. et Mmes Marcel Beaulac, Raymond Bonneau et Claude Francoeur, de la Colombie-Britannique, ainsi que Charles Bujold, d'Edmonton.



SOUHAITEZ
JOYEUX NOËL
AVEC DES
TIMBRES DE NOËL

C'EST UNE QUESTION
DE SOUFFLE ET DE VIE

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

A vendre St-Boniface JOLI DUPLEX: 4 et 4, plus grande pièce au sous-sol. 2 salles de bains. Complètement modernes et privés. Plusieurs extras inclus. Très belle localité. Comptant requis: $8,500.

A vendre St-Boniface "WELDING SHOP" avec tout l'équipement inclus, plus maison : 5 pièces, 3 chambres à coucher et garage double. Certainement une aubaine à $19,500.

A vendre Norwood MAISON DE 7 PIECES. Garage. Grand terrain boisé. Prix réduit à $ 10,900.

A vendre ST-VITAL BUNGALOW 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage. Prix: $9,500

RUE DE LA MORENIE.

A vendre. GRANDE MAISON 8 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bonne maison dans excellent quartier. Prix: $13,900.

A vendre DUFRESNE. 240 ACRES de terrain, toutes en culture. $80.00 l'acre.

Service "Multiple listing"

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON


247-9267
Res: 256-6538




247-9267
Res: 233-3510

Réflexions ...

suite de la page 3

Des lecteurs nous ont appris qu'une annonce parue dans notre journal, il y a deux semaines, au sujet d'une assemblée, qu'un soi-disant "Front de Libération du Clergé" devait tenir à St-Pierre le 16 novembre, s'est avérée une fumisterie!

Comme il s'agissait d'une annonce payée, la responsabilité repose sur l'annonceur. Il est toutefois regrettable que des membres d'une certaine classe dirigeante de la société recourent à l'anonymat d'un titre fabriqué de toutes pièces pour déranger les gens et se moquer d'eux, surtout en ce qui concerne des questions aussi graves que l'avenir de la francophonie manitobaine et le rôle que le clergé peut encore y jouer.

Si l'on n'est pas d'accord avec ce qui se passe chez les Franco-Manitobains, pourquoi ne le dit-on pas ouvertement et ne propose-t-on pas des solutions constructives ? Ceux qui détiennent des rangs importants dans la société se doivent de traiter avec franchise et honnêteté les gens qu'ils desservent et de respecter leurs opinions dans un dialogue ouvert qui porte sur les problèmes en cause. Il est trop facile d'être gros farceur par derrière comme par devant. Mais cela ne résout rien.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du contretemps que l'annonce du "F.L.C." a pu leur causer. Il est vraiment regrettable que des personnes mettent ainsi leur propre respectabilité en cause.

J.-P. A.

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD NO 8

DEMANDE

1) Une institutrice à temps partiel pour enseigner à la maternelle de l'école du Précieux-Sang dès janvier 1971.
Doit être bilingue.
Préférence accordée à une candidate possédant expérience.
2) Un(e) technicien(ne) en bibliothèque pour la bibliothèque de l'école King George V.
Entrée en fonction en janvier 1971.

On préfère un(e) diplômé(e) de "Red River Community College" ou avec expérience équivalente.
Prière de composer: 453-2530 ou d'écrire au :

SURINTENDANT DES ÉCOLES, DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD no 8, —
200, chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Manitoba.

Libre opinion

Est-ce que la Commission Dumont frappe sur le bon clou?

Depuis un an environ, une voix s'est élevée au milieu du peuple de Dieu. Assez diffuse au début, elle s'affermit un peu plus, elle prend maintenant plus d'ampleur, et c'est, ma foi, signe de bonne santé. Pour la distinguer, on lui a même donné un nom, elle fut baptisée sous le nom de COMMISSION DUMONT.

Ce prophète du peuple de Dieu, messager de la bonne nouvelle, proclame le rôle des laïcs dans l'Eglise du Christ. Personne ne niera la légitimité de leur droit, de l'importance même de leur rôle. Par le baptême chaque nouveau baptisé devient membre de la communauté chrétienne, du sacerdoce royal, du peuple racheté tout autant que le pape.

"De même que nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi nous qui sommes plusieurs, ne faisons qu'un seul corps dans le Christ" (Rom. XII-4, 5). Ou encore: "La tête ne peut dire aux pieds: je n'ai pas besoin de vous" (Rom. XII-21). Il est donc un avec le Christ, partageant ses joies, ses soucis, ses fardeaux, son apostolat tout autant que les évêques et les prêtres; seule la façon de l'exercer est différente.

Le Christ avait des priorités d'action et il n'a certainement pas commencé par l'argent. Il a même confié l'administration financière de la première communauté chrétienne au voleur Judas et ne la lui a même pas enlevée quand la chose fut connue. La Commission Dumont semble en avoir fait son premier plan d'action.

Le 23 octobre, elle envoyait aux curés de paroisse et aux syndics son premier message dont voici les points exposés et les phrases les plus saillantes:

"a) Manque de communication à tout niveau entre les pasteurs et paroissiens (merci beaucoup en passant), entre pasteurs et évêque (est-ce que cela regarde les laïcs?). Souvent les décisions importantes concernant l'aspect temporel de la vie paroissiale sont prises à l'insu du laïcat (Avez-vous plusieurs cas?)... On déplore l'attitude autoritaire et autocratique (qui a trouvé ce dernier mot?) chez plusieurs pasteurs..."

"b) Manque de participation du laïc dans la gestion financière de l'Eglise."

"c) Manque de démocratie dans l'Eglise. Les laïcs ne possèdent aucun moyen efficace pour canaliser leurs soucis légitimes aux autorités. Que faire quand il y a un clergé qui est opiniâtre, inflexible et qui rejette la notion du nouveau prôné par Vatican II?"

Messieurs les laïcs, si c'est cela le style avec lequel vous invitez pour la première fois vos prêtres à ouvrir "un vrai dialogue" comme vous dites, vous avez peut-être beaucoup d'idées, mais pas beaucoup de délicatesse et vous risquez de vous fermer la porte sur les doigts avant de l'ouvrir complètement! Tout de même, on n'est pas au Moyen Age et ce tableau est pour le moins teinté d'exagération! S'il y a des cas particuliers, cela peut fort bien se présenter, ne les mettez pas dans le tableau général que vous envoyez à tous les syndics du diocèse.

Puisque vous accordez aux pasteurs (où sont nos moutons?) d'émettre leurs opinions, voici les problèmes les plus urgents où je vous conseille d'ouvrir les yeux le plus tôt possible par suite de l'urgence de ces problèmes.

1) La diminution alarmante des vocations sacerdotales et la désertion des prêtres. Ne vous en faites pas pour les curés malcommodes. Le nombre des curés va aller tellement en diminuant qu'ils ne vous seront plus une épine au flanc avant bien longtemps. Il faut d'ailleurs être laïc avant d'appartenir à la caste sacerdotale. Que faites-vous pour les former ces laïcs modèles et qui allez-vous nommer pour nous remplacer? Y avez-vous songé?

2) La pratique religieuse va en diminuant partout. Que faire pour stimuler leur foi? Le Christ en guérissait et vous...? Quand les gens n'iront plus à l'église, vous n'aurez pas de quête à compter.

3) La catéchèse dégringole dans les écoles parce que les professeurs laïcs refusent de l'enseigner. Avez-vous songé à contacter vos confrères laïcs sur ce point? Le temps presse pas pour rire dans ce domaine.

4) Et que dire de la catéchèse aux adultes. Ils en ont peut-être plus besoin que les jeunes. Avez-vous demandé aux curés d'en faire, et s'il y en a, y allez-vous?

5) Depuis un an seulement, la part-à-Dieu dans le diocèse a diminué de 10% et plusieurs paroisses n'arrivent plus à se financer parce que la moitié des fidèles ne donnent rien pour leur support. Je vous suggère de faire un estimé du coût de l'administration d'une paroisse, de soustraire ensuite les revenus et de voir combien il en reste aux curés pour dépenser d'une façon arbitraire ou aux laïcs pour administrer sagement. Ils auraient peut-être l'air des douze voyageurs égarés qui se sont trouvés attablés autour d'une sardine.

La Commission Dumont termine son message aux curés et syndics en disant: "Tous (lors de la réunion du début d'octobre) sentaient le besoin d'une structure à cadre solide tant au niveau paroissial qu'au niveau diocésain afin de stimuler l'initiative laïque..."

Depuis Vatican II, les laïcs reprochaient à L'Eglise son légalisme et ses structures. Commencez-vous à réaliser qu'il faut des lois et des structures dans les sociétés? Qu'il est doux d'enlever la paille dans l'oeil des curés.

Si vous voulez rendre service à l'Eglise, soyez les bienvenus et c'est urgent, mais soyons sérieux et frappons sur le bon clou.

Un curé autocrate.

STE-AGATHE

Le mardi après-midi 10 novembre, trois vétérans de l'unité 304, MM. Albert Brisson, Jack Stott et Albert Peloquin étaient reçus au gymnase de l'école par les élèves et leurs professeurs pour une célébration du Jour du Souvenir. M. Stott, l'orateur invité, sut captiver l'attention de ces auditeurs et suscita des questions intelligentes.

Un bon nombre de personnes assistèrent, le 11 novembre, aux messes commémoratives célébrées à Ste-Agathe et à St-Adolphe pour les soldats morts sur le champ de bataille. Ces messes furent suivies d'une cérémonie civique au cénotaphe.

TRANSCONA

L. F. C.

Le 17 novembre avait lieu une réunion régulière de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption. On débuta par une messe spéciale au cours de laquelle il y eut présentation d'un calice et d'un ciboire nouveaux, don de la Ligue à la paroisse. Le ciboire est de style récent, genre panier à pain, qui servira dorénavant pour les occasions spéciales.

Aux délibérations courantes de la réunion, on rapporta que le cours de catéchèse pour adultes de la paroisse, animé par M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'A.C., se poursuivra encore les 3 et 17 décembre.

Mme E. Carrière, déléguée de la Ligue au congrès-rallye de la SFM, donna un rapport compréhensif ainsi que ses impressions du congrès.

Un don monétaire fut fait aux Louveteaux et Scouts de la paroisse.

On annonça entre autres la semaine de la musique au Canada du 22 au 29 novembre.

Le programme préparé par le comité du bien-être social fut des plus intéressants au dire des 23 membres présents. M. l'aumônier présenta une série de diapositives en couleur de son voyage en Europe l'été dernier.

La prochaine réunion se tiendra le mardi soir 8 décembre, à 8 heures. Le programme à l'occasion de Noël sera récréatif. Mme E. Carrière et son comité d'éducation nous réservent une soirée-surprise à l'occasion de l'année centenaire.

son et lumière son et lumière

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière

M. Marek Jablonski, 30 ans, était l'artiste invité des Jeunesses Musicales au Collège de St-Boniface le 23 novembre. Pianiste de renommée internationale, M. Jablonski faisait une tournée de quatre centres au Manitoba et en Saskatchewan.

M. Jablonski est d'origine polonaise et demeure présentement, avec sa femme à Montréal.

"Vers la fin de la guerre nous a-t-il affirmé au cours d'une interview, ma mère et moi restions chez des amis qui avaient un piano. Je jouais par oreille. On a dit que j'avais un talent remarquable. Alors à l'âge de six ans ma mère me plaça au conservatoire. Malheureusement, je n'ai pas pu finir mon année parce qu'on s'est enfui de Pologne pour aller rejoindre mon père. Nous sommes restés en Angleterre cinq ans avant de venir au Canada, à Edmonton. Là, à l'âge de treize ans, j'ai repris mes études musicales et enfin à l'âge de 17 ans j'ai été étudier le piano à New York."

—Quel a été l'événement qui a le plus marqué votre carrière? lui ai-je demandé.

—Eh bien, c'est définitivement quand j'ai remporté le premier prix d'un concours des Jeunesses Musicales à New York. J'avais 21 ans. J'ai commencé à faire des tournées pour les Jeunesses Musicales tout de suite. Maintenant il se passe rarement une année sans que je fasse quelque chose pour eux.

M. Jablonski n'a pas d'auteur préféré. "A mesure qu'on évolue nos goûts changent, a-t-il affirmé, et c'est ce qui arrive avec moi. Dernièrement, je m'intéresse énormément à Liszt. Dans quelques mois peut-être que mon enthousiasme se portera sur un autre."

Le jeune pianiste ne s'est pas encore essayé à composer un morceau. "Je me contente d'être un interprète, a-t-il dit, d'ailleurs, je ne saurais pas par où commencer pour écrire une pièce de musique. De nos jours tout change si vite, même la musique dite classique."

—Quant à la musique populaire?

—"Il y a des choses que j'aime beaucoup. Je crois que la musique est dans une période de transition et qu'on est en voie de revenir à la musique classique. On a trop dit que la musique classique était pour les bourgeois. On en a fait quelque chose de snob."

Selon M. Jablonski, le public change de ville en ville: "c'est vrai que le public européen s'y connaît plus en musique et peut apprécier davantage la musique classique. Mais étant moi-même canadien je sais très bien à quoi m'attendre d'un public américain."

Après sa tournée des Jeunesses Musicales, M. Jablonski retournera à Montréal où il préparera une tournée européenne.

Irène Mahé



Une interview

Y a-t-il place pour une galerie d'art à St-Boniface?

par Irène Mahé

Lors de sa dernière visite à St-Boniface, M. Gérard Pelletier insista sur l'importance d'un éveil culturel qui se ferait à tous les niveaux. Il affirma qu'un peuple ne peut vivre et évoluer s'il ne suit pas les grands courants internationaux de la francophonie. Il s'est dit ravi de voir le théâtre manitobain à la page. Quant à l'art plastique au Manitoba, M. Pelletier n'a pas eu l'occasion d'en voir les possibilités parce que les artistes de St-Boniface ont été quelque peu négligés.

Dans une récente interview, M. Bernard Mulaire, qui dernièrement s'est fait l'interlocuteur des jeunes artistes français du Manitoba, a voulu préciser ce que les artistes ont à offrir.

Le nouveau Centre Culturel, qui ouvrira en 1972, comprendra un théâtre, des salles de musique, une discothèque. Alors, pourquoi pas une galerie d'art, se demande M. Mulaire.

A son avis, une galerie d'art est indispensable pour l'épanouissement de la communauté.

"Le besoin d'une galerie à St-Boniface est évident et devient de plus en plus pressant, de déclarer M. Mulaire. Il faut absolument offrir un débouché aux artistes sinon, nous allons tous les perdre. Une vingtaine de Franco-Manitobains ont terminé ou sont à terminer les Beaux-Arts à l'Université de Manitoba, et plusieurs des artistes se sont fait remarquer.

"Mme Boutal était la seule franco-manitobaine à présenter des toiles dans l'exposition '150 years of Art in Manitoba' à la Galerie de Winnipeg en 1970. Réal Bérard avait une peinture murale à l'Expo '69 à Montréal. Deux jeunes artistes, Roger Lafrenière et Roger Boulet se sont mérité cette année, une bourse de $3,500 du Conseil des Arts du Canada. De plus M. Lafrenière remportait le premier prix au Manitoba Society of Artists Show en 1968. Raymond Brunet a reçu en 1968 et 1969 le premier prix du concours d'art organisé sous les auspices de Air Canada à Montréal. Et il y en a d'autres qui sont connus dans le milieu artistique à travers le Canada."

M. Mulaire faisait remarquer, qu'au cours des cinq dernières années une dizaine d'expositions ont été organisées de peine et de misère. "Elles étaient montées à la dernière minute et on choisissait les toiles au hasard. Si l'on veut des expositions d'envergure professionnelle "d'ajouter M. Mulaire, il faut un endroit où se produire. Une galerie serait la seule chose qui pourrait retenir nos artistes en rendant le milieu plus intéressant pour eux et en leur donnant la chance d'évoluer artistiquement."

"Il pourrait y avoir six expositions annuelles d'assurées où il y aurait une forte participation locale, a expliqué M. Mulaire. Nous pourrions avoir une exposition de dessins d'enfants, d'artisanat, de peintres du dimanche, de professionnels locaux et d'en dehors ainsi qu'un programme d'échanges avec les ambassades et différents groupes ethniques."

"En plus, a ajouté M. Mulaire, un centre tel qu'une galerie, faciliterait l'organisation de programmes d'animation, de cours, d'expositions itinérantes et de concours divers à travers le Manitoba."

Selon M. Mulaire un tel projet serait encouragé par la Galerie Nationale d'Ottawa. En septembre dernier, M. Mulaire avait été envoyé par le Centre Culturel à une clinique de muséologie à Ottawa. C'est alors qu'il rencontra M. Jean-Paul Morisset, directeur des services extérieurs de la Galerie Nationale, et de l'aide aux galeries à travers le Canada. M. Morisset, a dit M. Mulaire, était convaincu qu'une galerie à St-Boniface serait un heureux complément à la galerie de Winnipeg. M. Morisset s'intéresse à ce projet à tel point qu'il serait prêt à venir rencontrer les responsables du nouveau centre afin de discuter avec eux des possibilités d'une galerie d'art à St-Boniface.

Le financement d'un tel projet ne constituerait pas, selon M. Mulaire un problème très grave. "Il est certain, a-t-il dit, qu'à travers la Société Franco-Manitobaine et avec l'aide du Centre Culturel lui-même le côté argent ne présenterait aucune difficulté. La galerie pourrait aussi par divers services tels que la location de toiles, la présentation de films, etc., s'assurer un petit revenu."

Selon les artistes franco-manitobains, une galerie d'art à l'intérieur du futur Centre Culturel serait donc un atout indispensable qui permettrait au Centre de jouer un rôle important et très particulier dans le développement culturel des Canadiens français du Manitoba. Elle servirait à donner du prestige à la communauté francophone et à la faire rayonner parmi les autres groupes ethniques en aidant ceux-ci à se manifester dans les arts plastiques.



NOUVEAU DIRECTEUR GERANT A LA CENTRALE DES CAISSES

M. Denis Chénier vient d'être nommé directeur-gérant de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba. Il entrera en fonction le 1er décembre. M. Chénier est âgé de 27 ans, marié à Michelle Valmont et père d'un enfant. M. Chénier fit toutes ses études à l'Institut Collégial Provencher. Il fut ensuite gérant-adjoint à la Caisse Populaire de St-Boniface pendant plus de cinq ans. Puis, il entra au Ministère de l'Agriculture où il fut inspecteur des Caisses Populaires pendant deux ans.

La Centrale des Caisses Populaires se trouve au 390, boulevard Provencher.

Défilé de modes

"Le Centre Communautaire Winakwa présentera un défilé de modes féminines et masculines à l'hôtel Niakwa, le dimanche 29 novembre. Il y aura deux représentations: 2 h 30 et 8 h.

Le bar sera à la disposition des gens, et un goûter sera servi après le spectacle. De plus, de nombreux prix de présence seront distribués.

Parmi les personnes qui prendront part au défilé on remarque Paulette Couture, Stella Halpin, Brigitte Prince, Cécile Rey, Denis Collette, Yves Fortier et plusieurs autres.

Pour se procurer le billet chanceux au prix de $1.25, composer 253-0005 ou 256-0996. Des billets seront aussi disponibles à la porte le jour même.

LES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE TUENT LES BACTÉRIES

SWIFT CURRENT—Les variations qui se produisent dans les basses températures sont plus nocives aux bactéries que les basses températures elles-mêmes, suivant MM. C.A. Campbell et V.O. Biederbeck, de la Station de recherches du ministère fédéral de l'Agriculture, à Swift Current.

La découverte de ce phénomène pourrait bien constituer un apport précieux à toutes les recherches concernant l'influence de la température sur les différentes formes de vie.

4,500 MILLES PAR JOUR

REGINA—Les 54 autobus scolaires qui transportent 1,800 élèves de l'Unité scolaire no 21 de Regina parcourent, chaque jour, 4,500 milles.

